

Amalgame

Bulletin trimestriel d'information de Chaumont-Gistoux

85



Imprimé sur papier recyclé

AUTOMNE 2020



Bonlez, Chaumont, Corroy-le-Grand, Dion-le-Mont, Dion-le-Val, Gistoux, Longueville et Vieusart

CHAUFFAGE ■ SANITAIRE ■ SANIFAN

INSTALLATION, DÉPANNAGE ET ENTRETIEN MAZOUT ET GAZ



Chemin des Sapins 8 • 1325 Chaumont-Gistoux

GSM : 0495 38 02 39 • **Mail** : info@sanifan.be

T : + 32 (0)10 68 02 94 • + 32 (0)81 24 13 42

VIESSMANN

Buderus

remeha
the comfort innovators

facq



OPTIQUE ELIOT

— Chaumont-Gistoux —

Chaussée de Huy, 192
1325 Chaumont Gistoux
010 68 93 44
optique@eliot.be

**Pour découvrir
nos promotions :**
Likez notre page Facebook



Comment se porte le malade ?

Depuis le début de la pandémie liée au Covid-19, le Collège communal s'interroge sur « l'après-covid ».

Bien malin serait celui qui pourrait prédire un re-confinement lié à une deuxième vague, ou une sortie définitive de crise, pourtant une chose est sûre : l'impact de la pandémie sur notre comportement quotidien sera réel.

En terme de santé publique, force est de constater que les mesures barrières telles que distanciation, hygiène des mains et port du masque donnent des résultats et permettent de contrôler l'évolution de la pandémie.

Est-ce à dire que la population était plutôt négligente avant cette pandémie ? Les résultats le laissent penser en tous les cas !

Si on veut éviter de répéter cette situation exceptionnelle de confinement à chaque épidémie avec les conséquences catastrophiques qu'elle entraîne pour le secteur économique dans son ensemble, il sera indispensable de se rappeler ces bonnes pratiques et pourquoi pas les poursuivre tout au long de l'année ?

Je pense à l'administration communale, où, laisser les dispositifs barrières en place serait selon moi, une bonne idée, surtout en ce qui concerne la mise à disposition de distributeurs de désinfectant, puisque la commune les a acquis.

Qu'en est-il des premiers indicateurs post-covid en termes de santé de nos entreprises ?

Ces mois que nous venons de vivre ont été pour beaucoup l'occasion de découvrir ou redécouvrir l'offre locale, une tendance à poursuivre.

Avec l'aide de la Province, une première étude sur le Brabant wallon a montré qu'à Chaumont-Gistoux, si dans l'ensemble, la santé de nos entreprises se situe un peu au-dessus de la moyenne provinciale, c'est dans le secteur HORECA que la facture sera plus salée.

Par ailleurs, le Collège communal a décidé de mettre en place pour le mois d'octobre, un groupe de travail afin d'analyser plus précisément les conséquences financières de la crise sanitaire pour les années à venir, aussi bien au sein de nos administrations que vis-à-vis des citoyens et des entreprises.

Restons malgré tout optimistes : le nombre de malades du Covid sur notre territoire a été très limité, aucun décès ni hospitalisation en soins intensifs n'a été à déplorer, aucun cas n'a été constaté dans notre maison de repos et grâce à la collaboration efficace de l'administration communale et du CPAS, nous avons pu maintenir nos services à la population à hauteur de ses attentes.

A l'heure où je vous livre ces considérations, alors qu'aucun nouveau cas n'avait été détecté sur le territoire depuis le 23 juin, nous devons à nouveau déplorer 11 nouvelles infections confirmées dont trois clusters familiaux, ce qui démontre un relâchement certain qu'il faut absolument redresser au plus vite et rappeler avec insistance l'intérêt des mesures barrières et de distanciation. Si nous maintenons cette vigilance, nous pouvons espérer une reprise scolaire normale en septembre, ainsi qu'une fin d'année sereine.

Pour le Collège communal,
Luc DECORTE,
Bourgmestre

Réunion d'information sur le projet d'extension des carrières Hoslet

Une réunion d'information aura lieu le vendredi 11 septembre à 19h30, au centre sportif André Docquier, avenue du Ronvau, 8 à Chaumont-Gistoux.

Les conditions d'accès sont soumises aux décisions du Conseil National de Sécurité.

Des précisions seront apportées dans un toutes-boîtes début septembre.



Sommaire

Editorial	3
Renseignements généraux	6
Nouvelles des gens de chez nous	8
Nouvelles de la commune	
<i>Tribune politique</i>	10
<i>Comptes rendus des conseils communaux de février, de mai et de juin 2020</i>	11
<i>Économisez grâce aux achats groupés d'énergie</i>	11
<i>Festival de l'éveil créatif</i>	12
De la vie dans nos écoles	
«Se changer pour changer le monde».....	14
Journée «Place aux enfants».....	15
Rappel - Appel aux associations et acteurs locaux.....	15
L'impact sur les finances communales de la pandémie Covid-19.....	16
Rôles globalisés.....	16
Rappel - Concours photos 2020	
Vues sur Chaumont-Gistoux.....	17
CCCA - Septembre : le renouveau?.....	17
Il y a 25 ans! Le fauchage tardif des bords de route à Chaumont-Gistoux.....	18
Un nouveau support de sensibilisation placé dans la commune.....	19
La Journée de l'Arbre.....	19
Landes à Bruyères et pelouses sur sable : la Champtaine et le Bois Matelle vont retrouver leur biotope d'antan, après un gros chantier.....	21
Bois du Broscoux - Peut-on sauver Valentin?.....	21
L'écho des Forêts de Chaumont-Gistoux.....	22
Que faire en cas de constat de la présence de Scolytes «chez vous»?.....	23
«Ici commence la mer, ne jetez rien».....	24
Des nouvelles de nos cimetières.....	26
Découvrez vos commerçants.....	27
Devenez donneur de «matériel corporel humain» et sauvez des vies!.....	27
Vie associative	
<i>Coup de plume</i>	
Comment observer les oiseaux?.....	28
Le Merle noir (<i>Turdus merula</i>).....	28
Liaisons intervillages.....	30
Une entente harmonieuse sur nos sentiers.....	30
Roseraie communale.....	32
La roseraie est désormais interdite aux chiens.....	33
Repair Café.....	34
1 Belge sur 10 en difficulté de lecture et écriture.....	34
Boabop Théâtre.....	36
Découvrez gratuitement le tango argentin à Chaumont Gistoux.....	36
Cours de country et line dance.....	36
«VNOUS», le film : projection et débat.....	37
Vos clés pour libérer Raif Badawi.....	37
Judo Club Chaumont-Gistoux & D.A. ASBL :	
Une nouvelle saison démarre!.....	38
Cours de tennis & activités sport de raquettes.....	38
Padel Tennis Ronvau Club.....	38
Tribune libre : Enfouichons tous nos vélos!.....	39
Le tram à Chaumont-Gistoux.....	40
La boutique solidaire «Le Train» à Chaumont-Gistoux.....	41
Taxi-Seniors news.....	41
Les rencontres de Gistoux.....	41
Croix-Rouge.....	42
Prochain Amalgame.....	42

Le Collège communal



Luc DECORTE | ARC

Bourgmestre

Coordonnées :

Rue du Centre 10 à Longueville – tél. 010/88.93.56

Email : luc.decorte@chaumont-gistoux.be

Attributions : attributions légales, mobilité, travaux, espaces verts, bien-être animal.



Philippe DESCAMPS | ECOLO

Premier échevin

Coordonnées :

Rue Capitaine Delvaux 6 à Dion-le-Val – tél. 0485/08.83.80

Email : philippe.descamps@chaumont-gistoux.be

Attributions : accueil temps libre, enseignement, jeunesse, plaines de vacances.



Pierre LANDRAIN | ARC

Deuxième échevin

Coordonnées :

Rue d'En Haut 36 à Bonlez – tél. 0475/38.99.77

Email : pierre.landrain@bonlez.eu

Attributions : finances et budget, développement économique, PME, régie communale.



Béragère AUBECQ | ARC

Troisième échevine

Coordonnées :

Rue Moulin d'Inchebroux 4 à Gistoux – tél. 0477/37.28.35

Email : aubecqb@gmail.com

Attributions : associations, commerces, culture, sport, tourisme.



Aurélie VAN EECKHOUT | ECOLO

Quatrième échevine

Coordonnées :

Rue du Taillis 10 à Dion-le-Mont – tél. 0476/71.14.36

Email : aurelie.vaneeckhout@chaumont-gistoux.be

Attributions : transition écologique (environnement, agriculture, énergie), communication, participation citoyenne, droits humains.



Sese KABANYEGEYE | ECOLO

Cinquième échevine

Coordonnées :

Clos des Genêts 35 à Gistoux – tél. 0475/34.01.50

Email : sese.kabanyegeye@chaumont-gistoux.be

Attributions : urbanisme, aménagement du territoire, logement.



Natacha VERSTRAETEN | ARC

Présidente du CPAS

Coordonnées :

Rue des Sables 26 à Chaumont – tél. 0474/47.66.36

Email : natacha.verstraeten66@gmail.com

Attributions : Petite enfance, aînés, personnes en situation de handicap, égalité des chances.

Editrice responsable :

Administration communale
de Chaumont-Gistoux
Rue Colleau 2 – 1325 Chaumont-Gistoux
Tel. 010/68.72.11
Fax 010/68.72.19
Email : amalgame@chaumont-gistoux.be

Commercialisation & réalisation :

UNImédia Edition
Rue Joba 9 – 4053 Embourg – Tél. 04/224.74.84
Publicité : Denis Lacroix – Gsm : 0497/53.63.44
Email : d.lacroix@uni-media.be
Nombre d'exemplaires : 5200
Distribution : en toutes-boîtes et disponible à l'accueil de la Maison communale.

Ce numéro est également disponible sous format numérique (pdf) sur le site Internet officiel de la Commune : www.chaumont-gistoux.be

Les articles signés n'engagent que la responsabilité de leur auteur. La Commune de Chaumont-Gistoux décline toute responsabilité à propos des informations présentes dans les encarts publicitaires



Chaussée de Huy 117 A - 1325 Bonlez | Tél. 010/81 11 04
contact@lafleurerie.be

La Fleurerie

Artisan Fleuriste

OUVERT 7/7
Fermé dimanche après-midi
et lundi matin

LIVRAISONS 7j/7

www.lafleurerie.be -  La Fleurerie 



Adagio

BAR A VINS

Wine - Cocktails - Tapas

Chaussée de Huy 190, 1325 Chaumont-Gistoux

Tel : 0471 26.07.73 - Facebook : Adagio

Mail : info@adagio-chaumont-gistoux.be

Bar, terrasse et jardin pour tous types de fêtes



Un P'tit déjeuner réussi avec la pâte à tartiner locale O'Chocolat !

C'est en 2011 que Pascal Mahaux et son épouse Mélanie Scailteur donnent un tournant à leurs carrières professionnelles et décident de se lancer dans la production de chocolats en tout genre. Au début de l'aventure c'est leur garage qui fit office d'atelier de chocolaterie à Wespin. Depuis le début, Pascal nous raconte qu'il a mis un point d'honneur à n'utiliser pour la confection de ses chocolats que des ingrédients de qualité et autant que possible 100% locaux. Tous ses fournisseurs de beurre, de crème, de miel, de purées de fruit, etc. proviennent en effet de notre Terroir.

Les tablettes, pralines, pâtes à tartiner et autres produits rencontrèrent rapidement un grand enthousiasme et étaient alors vendus sur de nombreux marchés. Fort de leur succès, ils s'installèrent quelques années plus tard dans leur propre boutique à Dinant : « L'Atelier O'Chocolat ».

Perfectionnistes, Pascal et Mélanie auront passé 1 an et demi pour mettre au point la recette d'une pâte

à tartiner onctueuse **sans huile de palme** et dont les ingrédients ne se composent que de chocolat, de praliné et de beurre de la région sans sucre ajouté. « Notre pâte à tartiner est un juste équilibre gourmand entre chocolat, praliné et beurre pour vous offrir un goût incomparable et ce en trois variétés : Noir Praliné, Lait Praliné et Lait Praliné Crunchy », nous confie Pascal.

Aujourd'hui, outre la vente dans leur propre boutique, Pascal et Mélanie privilégient le circuit court et se sont entourés d'un réseau d'une trentaine de partenaires qui distribuent leurs produits un peu partout en Wallonie et à Bruxelles. Vous trouverez donc tout naturellement leurs pâtes à tartiner dans votre Epicerie du village, le Petit Carrefour de Gistoux, véritable Relais de nos Producteurs locaux !

Adrien



 **express**
Chaumont-Gistoux

OUVERT
Du lundi au vendredi
7h - 20h

Week-ends
et jours fériés
8h - 20h

Chaussée de Huy, 164
1325 Chaumont-Gistoux
Tél.: 010/45 89 67

Renseignements généraux

Renseignements susceptibles d'être modifiés en fonction de l'actualité Covid-19 !

Les services communaux ne seront pas accessibles au public les samedi 31 octobre, lundi 2 novembre et mercredi 11 novembre 2020.

ADMINISTRATION COMMUNALE

Rue Colleau, 2 – 1325 CHAUMONT-GISTOUX
Tél. général : 010/68.72.11 – Fax général : 010/68.72.19
Email général : info@chaumont-gistoux.be

En dehors des heures habituelles d'ouverture, un répondeur vous rappelle les numéros utiles de garde du Service technique.
Site internet : www.chaumont-gistoux.be

Le Collège communal

Le Collège communal est à votre disposition à la Maison communale sur RDV.
Secrétariat du Bourgmestre : Tél. 010/23.38.22
Email : secretariat.du.bourgmestre@chaumont-gistoux.be (de 8h30 à 13h).
Secrétariat des Echevins : Tél. 010/23.38.26
Email : secretariat.echevins@chaumont-gistoux.be

Directeur général

Tél. 010/68.72.15 – Email : directeur.general@chaumont-gistoux.be

Service Communication / DPO

Tél. 010/68.70.16 – Emails : communication@chaumont-gistoux.be
dpo@chaumont-gistoux.be

Service Protocole / Festivités

Tél. 010/68.72.16 (de 9h à 12h) – Email : protocole@chaumont-gistoux.be

Service Culture - Tourisme - Associations

Coordination culturelle
Tél. 0476/80.34.65 – Emails : culture@chaumont-gistoux.be,
tourisme@chaumont-gistoux.be, associations@chaumont-gistoux.be

Service Salles / Matériel

Tél. 010/68.72.24 – Email : sallesetmateriel@chaumont-gistoux.be
Permanence téléphonique : les mardi et jeudi de 9h à 12h

Service Enseignement

Tél. 010/68.70.14
Email : enseignement@chaumont-gistoux.be

Service Accueil Temps Libre (ATL)

Tél. 010/68.72.12 – Email : atl@chaumont-gistoux.be
L'école des devoirs : labulledesavants@chaumont-gistoux.be
▶ Les plaines de vacances : plaines@chaumont-gistoux.be

Service Population / Etat-civil

Tél. 010/68.72.11 – Email : population@chaumont-gistoux.be
etat-civil@chaumont-gistoux.be
Ce service est ouvert au public
▶ du lundi au vendredi en matinée uniquement de 8h30 à 12h
▶ le mercredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h
▶ Population : le samedi de 9h à 12h
▶ Etat civil : le samedi sur rendez-vous.
Pour le service des étrangers :
uniquement sur rendez-vous au 010/68.70.17

Service Urbanisme

Tél. 010/68.72.11 – Email : urbanisme@chaumont-gistoux.be
L'accueil du service est ouvert les mardis et jeudis non fériés de 9h à 12h. Durant cette période, le service est joignable par téléphone les lundis, mardis et jeudis de 9h à 12h et de 14h à 16h.
Le mardi après-midi étant réservé aux rendez-vous, les architectes du service sont souvent indisponibles par téléphone.

Service Logement

Tél. 010/68.72.11 – Email : logement@chaumont-gistoux.be

Service Énergie

Tél. 010/68.72.11 – Email : energie@chaumont-gistoux.be

Service Finances et Comptabilité

Tél. 010/68.72.11 – Email : comptabilite@chaumont-gistoux.be

Service Travaux

Tél. 010/68.72.36 – Email : service.travaux@chaumont-gistoux.be

Service Environnement - Espaces verts - Mobilité

Tél. 010/68.06.91 – Email : ml.serret@jmd-consultance.be

Centre sportif André Docquier

Renseignements et réservations du lundi au vendredi de 9h à 17h
Tél. 010/68.95.33
Email : centre.sportif@chaumont-gistoux.be
Centre sportif André Docquier - Chaumont-Gistoux

Zone de Police « Ardennes brabançonnaises »

- ▶ Fermeture des accueils dans les antennes de proximité.
- ▶ Fermeture de l'accueil zonal le samedi.

Accueil centralisé au sein de l'Hôtel de police,
Chaussée de Wavre 107 à 1390 Grez-Doiceau – Tél. 010/23.27.77

Zone de police Ardennes brabançonnaises

- Accueil téléphonique de 8h à 17h
- Accueil public de 10h à 17h

Postposez votre visite à l'Hôtel de police pour tout motif non urgent.

- ▶ Ne vous présentez pas à l'accueil si vous êtes porteur des symptômes du COVID-19 - formez le 101 pour toute demande d'aide policière urgente et informez-nous de votre situation.
- ▶ Si vous vous présentez à l'Hôtel de police, conformez-vous aux directives de nos collaborateurs.
- ▶ Certaines déclarations peuvent être effectuées en ligne : <https://www.police.be/fr>

C.P.A.S. - Action sociale - Rue Zaine, 9

Permanences du lundi au vendredi jusqu'à 12h (salle d'attente accessible jusqu'à 11h30) – Tél. 010/68.72.50 – Fax 010/68.72.59
Présidente : Gsm 0474/47.66.36

Directrice générale du CPAS : Tél. 010/68.72.53

- ▶ **Service social et allocations de chauffage** : Tél. 010/68.72.50
- ▶ **Cellule pour indépendants** : Tél. 010/68.72.52
- ▶ **Médiation de dettes** : sur rdv – Tél. 010/68.72.71
- ▶ **Permanences juridiques** : sur rdv – Tél. 010/68.72.55
- ▶ **Lutte contre la violence intra-familiale** : Tél. 010/68.72.55
- ▶ **Service de Volontariat (écrivains publics, cours d'alphabétisation...) et Taxi social** : Tél. 010/68.72.77 ou 50
- ▶ **Service Aides familiales conventionnées, Aides ménagers et repas chauds à domicile** : Tél. 010/68.72.78 ou 76
- ▶ **Accueil des enfants de 0 à 3 ans** : Crèches « Bruyères et Coquelicots », « Chant de Blés » et « Bouton d'Or ». Inscriptions via le site <https://www.babiz.be/creche/6/> ou par courrier au CPAS, rue Zaine 9. Pour tout renseignement, permanences téléphoniques le vendredi de 9h à 11h et le mercredi de 14h à 16h au 010/68.93.20.
- ▶ **Cyber-espace (E.P.N.)** : Rue Zaine 9 – Lundi, mercredi et jeudi de 9h à 12h30 et le mardi de 14h à 19h. Accès gratuit à 8 ordinateurs, 2 tablettes numériques et 3 portables + Internet avec un animateur – Tél. 010/233.839.
- ▶ **Handi-contact, référente PENSIONS, SENIORS et en matière de HANDICAP** : Rue Zaine 9 – Mercredi et vendredi de 9h à 12h ou sur rdv. – Tél. 010/68.72.78 – Email : seniorsethandicontact1325@publilink.be.
- ▶ **Sour'Dimension** : Permanences mobiles pour personnes sourdes et malentendantes – Gsm / Sms : 0479/40.00.24
Email : sourdimension@publilink.be.
- ▶ **Haribus** : Maison des jeunes mobile – Tél. 010/68.72.50 ou 0473/33.38.67
L'Haribus-chaumont-gistoux
- ▶ **Initiatives locales d'Accueil (I.L.A.)** pour adultes et mineurs étrangers – Tél. 010/68.72.55.
- ▶ **Maison de jour communautaire, tables d'hôtes, activités de loisirs et gymnastique adaptées** – Tél. 010/68.72.76 ou 78.

Agence Locale pour l'Emploi (A.L.E.)

Pôle Social, Rue Zaine 9 – Tél. 010/68.72.77
Email : ale.chaumont.gistoux@gmail.com
Le service est joignable tous les jours ouvrables par téléphone.
Sur rendez-vous au 0471/096.782

JARDIN-NET



1325 CORROY-LE-GRAND
TÉL. 010 68 84 06



Baudot François
0476 475 524

Baudot Christophe
0476 475 516

Création & Entretien
de tout espace vert

Création & Entretien
de terrains sportifs



Infirmiers conventionnés

**Nous sommes disponibles
7 jours sur 7, 24h sur 24**

*Soins d'hygiène (toilette)
Soins palliatifs
Injections - Prises de sang
Pansements - Diabète - etc.*



**Votre santé, notre priorité
Soins à Domicile
Des Soins De Rêve**

Soins infirmiers à domicile par une équipe professionnelle.
Appelez-nous!

010/43.91.26 ou 0483/29.29.74

contact@DesSoinsDeReve.be www.DesSoinsDeReve.be

En collaboration avec ...



www.valeriecleaning.be

212/4 Chaussée de Huy
1325 Chaumont-Gistoux

**Demandez votre
DEVIS GRATUIT**

Valérie Waroquiers
0479/555.369
valerie@valeriecleaning.be

Une équipe d'experts, une entreprise de proximité, pour un résultat professionnel

**Quels que soient
vos locaux ou la surface**

Maisons, villas, appartements
Locaux commerciaux et stockage
Bureaux, magasins, restaurants
Tous lieux professionnels et publics

**Quels que soient la
fréquence ou le travail**

Lavage de vitres, grand nettoyage
Nettoyages : avant ou après
déménagement, après sinistre, tapis,
bureautique, fauteuils, graffitis, ...

Et bien plus encore ... informations sur simple demande ... détails sur notre site

La propreté, c'est notre métier !



**Assistance Multi-Services
" Homme à tout faire "**

GSM : 0497/417.993 - frederic@ams.help

WWW.AMS.HELP



GÉNÉRATION IMMO

Générateurs d'enthousiasme

votre «**pôle de compétences immobilières**»
à Chaumont-Gistoux!

- nos **AGENTS IMMOBILIERS** fiables & passionnés (estimations-conseils-commercialisation-recherche)
- nos **INGENIEURS GEOMETRES EXPERTS** (bornages, divisions, implantations, expertises)
- nos **DEVELOPPEURS DE PROJETS-URBANISTES** (étude de faisabilité, conception, introduction, réalisation & suivi)

Simplifiez-vous la vie, faites appel à notre équipe «**tout en un**»,
dévouée à la réussite de tous vos projets immobiliers.

010/688.122

www.generationimmo.be
info@generationimmo.be

CONDITIONS Géniales D'OUVERTURE



Venez découvrir **nos nouveautés** en magasin !

Ouvert du mar. au dim. de 10h à 18h
Av. Vésale, 1 - 1300 Wavre
www.igor.be



LA bio SPHÈRE



Ouvert 7 jours sur 7
Bld du Centenaire 8
1325 Chaumont-Gistoux
tél 010 24 34 41
www.labiosphere.be

LA BIOSPHÈRE AU-DELÀ DU BIO

100% BIO
100% RESPECT
100% ENGAGÉ

La Biosphère, fidèle à ses valeurs écologiques, vous propose de l'eau en vrac.

DE L'EAU EN VRAC ? OUI...

Une eau **pure**, nettoyée de toutes les impuretés présentes dans l'eau du robinet (pesticides, nitrates, nano-particules, micro-plastique, perturbateurs endocriniens) grâce à la filtration par **osmose inverse de haute qualité**.

Une eau **reminéralisée** qui contient tout ce dont votre corps a besoin: calcium, magnésium, sodium, potassium.

Une eau **revitalisée**, plus digeste, qui améliore la capacité du corps à éliminer les toxines et apporte une plus grande vitalité.

Une eau **dynamisée** qui va donner la vitalité dont a besoin l'organisme.

Nous proposons des **bidons réutilisables** à prix coûtant (7 et 10L avec robinet) mais n'hésitez pas à venir avec vos récipients !

Du sport sur ordonnance pour se rétablir rapidement

L'actualité du coronavirus nous a montré combien il est difficile et lent de se rétablir lorsqu'on a subi une hospitalisation, et qu'une activité physique y contribue positivement. Mais il en est de même pour les personnes ayant une affection de longue durée : diabète, hypertension, troubles métaboliques, locomoteurs et pulmonaires, cancer, maladies cardiovasculaires...

Une activité physique régulière et adaptée pour ces patients, sous l'œil avisé d'un professionnel diplômé, voilà le

programme de « sport sur ordonnance » que le groupe Villages propose d'implanter dans notre commune. Sur prescription de son médecin, chaque patient bénéficiera de trois services : 2 séances d'évaluation de la condition physique, 1 séance mensuelle d'entretien thérapeutique et 12 séances hebdomadaires d'activité physique adaptée.

Les communes voisines de Mont-Saint-Guibert, Court-Saint-Etienne et Ottignies-LLN ont introduit ce programme depuis plus d'un an, avec de bons

résultats. Les séances se déroulent dans les centres sportifs communaux, avec une belle participation.

Voilà un moyen efficace, accessible et sain de lutter contre la maladie ou de se rétablir rapidement. A quand son application à Chaumont-Gistoux ?

Philippe BARRAS,
Conseiller communal



Sport et Covid 19 font-ils bon ménage ? Et si c'était l'occasion d'un nouveau regard, de nouvelles attentes au niveau sportif ?

Depuis le 17 mars, nos habitudes ont été chamboulées. Il en a été de même pour nos loisirs et notamment nos pratiques sportives. Au rendez-vous de cette crise, l'imagination a été fertile permettant à chacun d'entretenir sa forme via des tutos, des défis improbables et beaucoup de vidéos bien délirantes. Cette période a été l'occasion de réfléchir à notre avenir : concrètement que voulons-nous au niveau du développement du sport à Chaumont-Gistoux ? Dans son programme, Arc a placé comme une de ses priorités, une offre sportive plus

large, aussi bien au niveau des installations que des disciplines proposées. Vous avez pu, jusqu'au 30 juin dernier, exprimer vos besoins et attentes sur ce sujet. Peut-être le confinement a-t-il influencé vos réponses ? Arc continuera dans cette voie et déploiera toute son énergie au développement du sport à Chaumont-Gistoux.

La sécurité de tous étant primordiale, il a été préférable d'annuler la fête du sport prévue le 12 septembre. Nous vous donnons rendez-vous en septembre 2021 pour sa 6^e édition.

Dès les autorisations reçues, le centre sportif a recommencé à accueillir en toute sécurité les amateurs de padel et de tennis. Les clubs ont également repris leurs entraînements en respectant les mesures de protection préconisées. Le personnel du centre sportif est heureux de vous revoir. Et surtout, retenez ceci : le sport ne fait pas vivre plus vieux, il fait vivre plus jeune.

Pierre-Yves DOCQUIER,
Conseiller communal



Revoir le plan communal de mobilité

En 2003, les autorités communales ont lancé l'élaboration d'un plan de mobilité : transports en commun, points accidentogènes, liaisons cyclables, mise en valeur des sentiers, trottoirs, parkings de délestage, accès aux écoles et aux commerces. La liste était longue, la tâche ardue.

En 2008, la nouvelle majorité obtient l'aval du Conseil communal. Le Plan sert de guide pour les aménagements prioritaires. Des voiries sont aménagées, des dispositifs ralentisseurs sont posés, des trottoirs sont réalisés dans plusieurs villages, des pistes cyclables

sont créées entre les villages. Un réseau points-nœuds permet aujourd'hui de relier les communes voisines, les gares, les centres commerciaux. Des jeunes ménages comprennent l'intérêt des « vélos-cargos » pour déposer leurs enfants dans les écoles.

Cependant, en dix ans, nos habitudes ont connu des modifications. Des lotissements sont sortis de terre, on trouve davantage de voitures sur nos routes, davantage de vélos – certains à assistance électrique.

Le confinement de ces derniers mois a permis à de nombreux citoyens de

retrouver le bonheur de nos sentiers bucoliques, les plaisirs de la petite reine, la lenteur a repris ses droits, et nos habitudes ont été bouleversées, souvent dans un sens positif.

Aujourd'hui, des subsides régionaux sont disponibles pour relancer un nouveau Plan Communal de Mobilité. Très belle occasion, selon nous, de revoir ce plan tant en fonction de nos nouveaux modes de déplacement qu'en fonction d'une croissance de notre population.

Luc MERTENS,
Conseiller communal



Comptes rendus des conseils communaux de février, de mai et de juin 2020

Le 17 février, le Conseil communal adopte à l'unanimité une motion faisant de Chaumont-Gistoux une « Commune hospitalière » envers les personnes migrantes. Il approuve, à l'unanimité, le budget et la note de politique générale du CPAS pour l'année 2020.

En mars, en avril, pour des raisons sanitaires, le Conseil communal est empêché de se réunir. Le gouvernement wallon investit les Collèges communaux d'un pouvoir spécial leur permettant de traiter les affaires urgentes qu'il n'est pas possible de reporter. Pour autant, le Collège communal reste comptable devant le Conseil, dont il doit obtenir l'approbation ultérieure.

L'administration communale, quant à elle, travaille sans trêve : la continuité est établie.

Le 25 mai, le Conseil communal entend chaque échevin rendre compte du travail effectué durant le confinement. Il procède ensuite, entre autres mesures techniques, à l'approbation des

comptes des fabriques d'église, ainsi que du rapport d'activité de la RCA. Le Conseil détermine le nom d'une nouvelle voirie qui sera établie à Dion-Valmont : il s'agira du Vallon du Pachis.

Le 29 juin, le Conseil entend le directeur financier lui décrire les comptes de la Commune pour l'année 2019. Les comptes sont bénéficiaires à hauteur d'environ un million et demi d'euros mais, pour anticiper sur des lendemains difficiles (en raison du covid, les rentrées fiscales seront en nette baisse), il est décidé de constituer des provisions pour environ un million trois cent mille euros. Reste un boni de cent trente-quatre mille euros. Par ailleurs, le Conseil prend acte du rapport d'activité de l'asbl Omnisport et du nouveau règlement relatif aux cimetières. Les plans de pilotage des écoles de Bonlez et de Gistoux sont approuvés.

Xavier DEUTSCH,
Conseiller communal

Économisez grâce aux achats groupés d'énergie

Depuis plusieurs années, vous avez la possibilité de rejoindre les achats groupés d'énergie organisés par la commune. En 2019, l'initiative a permis à plus de **500 ménages** et PME de réaliser **225 € d'économies** en moyenne.

Toujours en collaboration avec la plateforme collaborative Wikipower, la commune a décidé de lancer cet automne de nouveaux achats groupés (**électricité, gaz, mazout et pellet**).

Intéressé(e) ? Vous recevrez, début septembre, un courrier reprenant toutes les informations pratiques.

Pour vous inscrire, rendez-vous sur le site internet des achats groupés : www.chaumontgistoux-energie.be ou téléphonez au 010/87.12.36.

L'inscription vous permet de recevoir **une offre de prix personnalisée** en fonction de vos consommations. Elle est totalement **gratuite et sans engagement**. Vous êtes donc libre d'accepter ou de refuser l'offre personnalisée qui vous sera remise.

NB : Déjà inscrit à une précédente action d'achat groupé ? Vous devez vous **réinscrire** cette année pour continuer à bénéficier de tarifs réduits.

Dans le cadre de cette action, la commune de Chaumont-Gistoux et Wikipower se tiendront à votre disposition le jeudi 8 octobre à 20 h à l'Espace Perez (Rue du Village, 5 à Dion-le-Mont) pour une séance d'information.



3^{ème}

FESTIVAL

de l'ÉVEIL
CREATIF

Cette année, le festival
se tiendra les 3 et 4
octobre 2020

POUR LES
JEUNES ENFANTS
ET LES FAMILLES



CPAS
CHAUMONT-GISTOUX

ADMINISTRATION
COMMUNALE DE
CHAUMONT-GISTOUX



A L'ESPACE CULTUREL PEREZ
RUE DU VILLAGE 5, 1325 DION-VALMONT



LAETITIA JANSSENS
Stores et tentures sur mesure
Tissus en petites et grandes largeurs
Stores vénitiens bois & alu - Stores enrouleurs

Bonlez - 0479/267.446 - laetitia.janssens@hotmail.com 
www.laetitiajanssens.com





Droguerie Quincaillerie LANZI



Du mardi au vendredi de 9h15 à 12h30 et de 14h à 18h
Samedi de 9h15 à 12h30 et de 14h à 17h
Dimanche de 9h30 à 12h00

*Le conseil est gratuit
et ne vous engage à rien*

010/68 91 47

droguerielanzi@gmail.com

Chaussée de Huy 197 1325 Chaumont-Gistoux



- ◆ Peintures ◆ Produits d'entretien ◆ Produits piscines et étangs
- ◆ Jardinage ◆ Sacs aspirateurs
- ◆ Reproduction de clés ◆ Plaques Auto



POMPES FUNEBRES devroye

S. A.

Funérarium mis **gratuitement**
à la disposition des familles

**7 SALONS FUNÉRAIRES
OUVERTS TOUS LES JOURS**

Bouquets et couronnes de fleurs
Monuments funéraires

APPEL GRATUIT 24h/24 au **0800.925.13**



Pour bien démarrer votre construction



TOUS TRAVAUX DE TERRASSEMENTS ET DE DÉMOLITIONS



TRANSPORTS DE TERRES - SABLES - GRAVIERS



Pour tous renseignements

Chaussée de Huy, 191 à 1325 CHAUMONT-GISTOUX
T.V.A.:0406910644 - RCN 33348 - Eng. 030412/04/08
Tél. 010/68.80.57 - Fax. 010/68.02.35



Depuis 1902

TRAVAUX ROUTIERS PUBLICS & PRIVÉS

Fabrication & pose
de béton & asphalte
Pavage - dallage
Egouttage

85, Chaussée Provinciale

1341 OTTIGNIES - L.L.N.

info@melinsa.be - www.melinsa.be

Tél.: 010.61.28.47

Fax : 010.61.13.27

Entreprise de peinture

Rodolphe
BAURAIND

Peinture intérieure / conseil couleur / tapissage
Peinture extérieure / façade / boiserie
Nettoyage / toiture / terrasse
Protection des murs extérieurs : hydrofuge

A votre service

Devis gratuit
010/68 94 63 - 0478/945 747
bauraind-rodolphe@hotmail.com
Corroy-le-Grand

De la vie dans nos écoles « Se changer pour changer le monde »

Geneviève Malherbe habite à Grez-Doiceau. En septembre 2019, elle décide de suivre une formation d'éco-conseillère à l'Institut Eco-Conseil de Namur. Cette formation doit s'accompagner d'un stage en entreprise. Elle a souhaité accomplir le sien dans notre administration communale.

Voici résumée par ces quelques mots, ma motivation à me former au métier d'éco-conseillère.

Dans mes questionnements et mes envies d'apporter ma pierre à l'édifice pour endiguer la crise environnementale que nous vivons : **la problématique grandissante des déchets.**

J'ai toujours pensé qu'en adoptant les bons comportements dès le plus jeune âge, le monde tournerait mieux. Alors, quand pour mon stage, la commune de Chaumont-Gistoux m'a proposé de travailler dans l'accompagnement des écoles pour une meilleure gestion des déchets, j'ai dit oui!

Plusieurs écoles avaient répondu à l'appel. Analyse du contexte, rendez-vous avec les parties prenantes, élaboration de la stratégie, prises d'info et de contacts en tous sens mais surtout, **beaucoup de dialogues avec les institutrices et les directions**, autant de démarches qui m'ont permis d'élaborer le projet.

Accompagner, fédérer, sensibiliser, nous avons convenu que je travaillerais avec les classes de 3^e et 4^e primaires qui seraient les « classes-pilotes » de ce projet de transition vers le Zéro Déchet.

► Trois axes avaient été définis :

1. Le tri
2. Le zéro déchet
3. Le programme de labellisation BeWapp Ecole Plus Propre.

Comment consommer autrement ?

Si le tri semble une chose acquise pour la plupart d'entre nous, la nouvelle gestion communale et l'arrivée des poubelles à puces étaient l'occasion d'en revoir les fondements, de proposer aux établissements qui le souhaitaient, la création d'un compost mais aussi d'améliorer les dispositifs de tri ainsi que **l'apprentissage des bons gestes avec les enfants**. Car finalement, proposer à ces enfants de devenir « **acteurs du changement** » peut être un moteur pour les adultes.

L'occasion aussi de se pencher sur les collations, souvent accompagnées de nombreux emballages qui finissent à l'incinérateur ou qui viennent grossir les sacs PMC. Comment diminuer ces emballages et **mettre nos poubelles au régime** ? Comment protéger nos ressources, éviter le plastique, encourager les approvisionnements en circuits-courts, le vrac, le fait-maison, valoriser la production locale, favoriser l'eau du robinet et une alimentation saine ? Autant d'atouts qui permettent aux têtes blondes de garder toute leur attention après la récré. La gourde, alliée précieuse de cette chasse aux déchets, fait aujourd'hui partie du trousseau de base de l'écolier et permet d'éviter les boissons souvent trop sucrées.

Un accompagnement sur le gaspillage alimentaire était également prévu avec notre prestataire de service dans les cantines. Malheureusement, la crise sanitaire du Covid-19 qui a surgi mi-mars n'a pas permis de poursuivre ce projet.

La fermeture des écoles a été, a minima, un sacré bâton dans les roues de mon stage. Rebondir, être créative, oui... mais

comment ? Fini les animations, les ateliers, les projets de collations collectives, le programme de labellisation BeWapp école plus propre. Après réflexions et propositions (par exemple la création de fiches-outils à destination des institutrices pour la rentrée prochaine), j'ai finalement mis en place une animation pour les enfants en garderie pendant le confinement. J'ai choisi « **l'eau** » pour thème principal de cette animation. Pour moi, il est important de redonner aux citoyens une certaine forme d'autonomie en matière d'alimentation.

Cette sensibilisation avec les enfants de primaire était UN PRETEXTE, un premier pas vers cette autonomie puisque **ces enfants sont les adultes de demain**. Leur réapprendre le goût et l'importance de l'eau, leur permettre de **s'approprier des choix en matière de santé ou d'environnement est primordial**.

Nous avons démarré la matinée en partant cueillir différentes herbes et plantes : ortie, menthe, sureau, thym, ... une foule d'ingrédients à portée de main qui leur ont permis d'être créatifs et de s'intéresser à leur environnement. Ils ont aussi participé à un blind-test qui avait pour but de les sensibiliser à l'eau du robinet, et d'utiliser celle-ci pour la fabrication d'eaux aromatisées Zéro Déchet. Lors de cette animation, les enfants ont appris plein de choses et se sont bien amusés. Cette matinée a été une réussite et a clos mon stage à la commune de Chaumont-Gistoux qui est fermement en route pour une transition écologique participative.

Aujourd'hui, suite à cette expérience enrichissante, me voici diplômée éco-conseillère.

Geneviève MALHERBE



Journée « Place aux enfants »

Si tu as entre 8 et 12 ans, **PLACE AUX ENFANTS** est l'occasion pour toi d'explorer le monde des adultes dans ta commune. Cette année, nous avons choisi, à Chaumont-Gistoux, le **thème de l'agriculture et de la nature**. L'idée étant d'éveiller les enfants à la citoyenneté et aux métiers en lien avec la nature au sens large.

Le **samedi 17 octobre 2020**, tu pourras donc venir découvrir leurs métiers et leurs passions... et devenir, le temps d'une matinée, agriculteur, apiculteur, fauconnier, garde forestier ou éleveur.

Si tu souhaites participer à cette matinée qui s'annonce haute en couleur, merci de t'inscrire par email via l'adresse atl@chaumont-gistoux.be en mentionnant les données suivantes :

- ▶ Nom et prénom de l'enfant
- ▶ Date de naissance
- ▶ Adresse postale
- ▶ Nom et prénom du parent responsable
- ▶ Numéro de GSM

Ouverture des inscriptions du 14 septembre au 9 octobre 2020.

▶ Quelques renseignements utiles :

- ▶ Place aux enfants concerne les enfants âgés de 8 à 12 ans ;
- ▶ Par groupe de 4, les enfants effectuent un circuit de 2 visites durant la matinée ;
- ▶ Les enfants sont encadrés par des adultes « **passes-murailles** ». **A ce propos, nous recherchons des parents disponibles ce jour-là**. Si cela vous intéresse, merci de prendre contact avec notre service par mail à atl@chaumont-gistoux.be en mentionnant le **nombre de places disponibles dans votre véhicule** ;
- ▶ Toutes les personnes participant à l'activité, enfants et adultes, sont couvertes par une assurance, sauf en cas de non-respect de l'inscription ;
- ▶ La journée débute à **8h45** à l'école de Gistoux, rue Zaine n°1, à Chaumont-Gistoux et se termine à **13h30** au même endroit ;
- ▶ Les enfants seront munis de bonnes chaussures de marche (ou bottes) et de vêtements en adéquation avec la météo ;
- ▶ Sur le temps de midi, nous proposerons aux enfants une bonne soupe locale et de saison.

Infos utiles

Samedi 17 octobre 2020 de 8h45 à 13h30

Lieu de rdv :

Ecole de Gistoux, rue zaine n°1, à 1325 chaumont-gistoux



Rappel — Appel aux associations et acteurs locaux

Afin de promouvoir vos activités existantes, de mieux faire connaître votre action et ce que vous proposez, n'hésitez pas à nous transmettre vos coordonnées, de préférence via le formulaire accessible en ligne sur notre site www.chaumont-gistoux.be

Nous pouvons vous fournir le lien par email, sur demande, à associations@chaumont-gistoux.be ou le questionnaire sous format papier.

D'avance un grand merci pour votre collaboration,
Service Culture – Tourisme – Associations

L'impact sur les finances communales de la pandémie Covid-19

Au-delà des questions sanitaires, la pandémie Covid-19 a engendré des difficultés sociales, économiques et financières pour le secteur public comme pour le secteur privé. Il en est naturellement de même pour ce qui concerne les finances communales.

L'impact de la première période de confinement, jusqu'à fin juin, s'analyse au plan budgétaire en dépenses nouvelles générées directement par la pandémie, en recettes non perçues mais aussi à l'inverse, en dépenses non effectuées et recettes particulières.

- ▶ Les **frais de fournitures de consommation** courante directement liées au Covid-19 : masques, matériel, gels, plexi... se sont élevés à 88.429€
- ▶ Les **investissements** : achats de PC supplémentaires pour le télétravail se chiffrent à 4.204€
- ▶ Les **festivités annulées** : dîner des aînés, fête des coquelicots et le Folestival, ont engendré des pertes de recettes mais également des économies de dépenses. Au plan budgétaire il en résulte une économie estimée à 4.000€
- ▶ Les **économies d'énergie** dans les bâtiments : chauffage, électricité dans les écoles et autres bâtiments communaux ne seront chiffrées que dans les mois à venir mais seront bien réelles.
- ▶ Les **locations des salles et du matériel communal**, vu les annulations et les réservations non effectuées, enregistrent une perte estimée entre 10.000 et 15.000€
- ▶ **Enseignement et accueil temps libre** :
 - Les voyages scolaires annulés représentent une dépense non compensée en recettes (remboursements) de 10.000€
 - Quant à l'accueil temps libre des enfants pour lequel le personnel a été rémunéré sans que des facturations puissent être faites présente une dépense de 30.000€ de mi-mars à fin mai. Dépense à ajuster en fonction des différentes dates de reprise.

- ▶ En matière de **fiscalité communale**, des mesures de « clémence » ont été mises en place pour les personnes ayant des difficultés à s'acquitter de leurs dettes fiscales.
- ▶ Par ailleurs, si le SPF (Service Public Finances) rencontre de son côté des **soucis de recouvrement de l'impôt**, un décalage dans la perception des recettes IPP pourrait être enregistré. Cet impact, cumulé avec les conséquences de la crise économique déclenchée et la croissance du chômage aura très certainement un impact négatif de plusieurs centaines de milliers d'euros sur nos finances principalement pour les années 2022 et suivantes. Cette diminution de nos recettes sera le principal problème posé à nos finances communales par la crise économique engendrée par la pandémie.
- ▶ Les **subventions reçues ou à recevoir** : diverses aides octroyées aux communes dans le contexte de la pandémie ont permis à notre commune de bénéficier de recettes approximatives de 25.000€.
- ▶ **Personnel communal** : pendant la période concernée, aucun membre du personnel communal n'a été placé en chômage temporaire malgré un confinement quasi général. Le travail à domicile a été organisé dans la mesure du possible. Ce maintien en activité de l'ensemble du personnel a été décidé par le Collège communal soucieux de maintenir au personnel son niveau de revenu. Cette disposition ne constitue pas à proprement parler une dépense budgétaire supplémentaire mais néanmoins un coût d'entreprise.

En conclusion, la bonne santé des finances et de la trésorerie communale nous a permis de faire face en 2020 aux difficultés engendrées par la pandémie du Covid-19.

Les années à venir seront particulièrement difficiles consécutivement aux baisses de recettes liées à la situation économique dégradée prévue pour les prochaines années.

Pierre LANDRAIN,
Echevin des Finances et du Budget

Rôles globalisés

Le Collège communal vote chaque année deux rôles impactant directement un grand nombre de citoyens : celui relatif à la **taxe sur les immondices** et celui relatif à la **taxe sur l'entretien des égouts**.

Dans un esprit de simplification administrative, depuis l'année dernière, ces deux impositions sont regroupées dans un seul avertissement-extrait de rôle.

On rappelle que cela ne veut pas dire que la taxe est globalisée et qu'il n'y a plus qu'une seule taxe. Chaque rôle de taxe est arrêté séparément par le Collège, mais ces deux taxes sont envoyées simultanément, sur un seul avertissement-extrait de rôle. Bien entendu, un citoyen qui ne serait redevable que d'une seule taxe continuera à n'être redevable que de cette taxe et ne se verra pas imposer la seconde.

Depuis le 1^{er} janvier, la Commune de Chaumont-Gistoux a modifié son système de collecte et traitement des immondices en recourant au système des conteneurs à puce. Le montant de la taxe a, de ce fait, été adapté. La taxe est désormais décomposée en un montant forfaitaire comprenant un service de base commun à tous les citoyens, et en un montant variable

qui sera fonction du nombre de levées des conteneurs et de la pesée de ceux-ci.

C'est ainsi que, fin septembre 2020, les citoyens de Chaumont-Gistoux recevront leur avertissement-extrait de rôle globalisé pour la taxe sur l'entretien des égouts et sur la partie forfaitaire de la taxe sur la collecte et le traitement des immondices.

Il est important d'insister sur le fait que l'avertissement-extrait de rôle n'intégrera que la partie forfaitaire et non la partie variable. En effet, cette partie variable ne pourra être déterminée que sur un décompte effectué sur base des levées et pesées effectuées entre le 1^{er} janvier 2020 et le 31 décembre 2020. Cette partie variable sera donc réclamée ultérieurement.

Nous profitons également de la présente communication pour vous rappeler quelques astuces de nature à diminuer le montant de la partie variable qui vous sera réclamé :

- ▶ Privilégiez, en tout état de cause, le tri et le recyclage des déchets. Ceci vous permettra de limiter le poids des déchets collectés (la taxe forfaitaire comprend 50 kg/personne/an de déchets résiduels et 40 kg/personne/an de déchets organiques OU, en situation dérogoire, 10 sacs bruns

de 60L/personne/an pour les déchets résiduels et 18 sacs verts de 25L/personne/an pour les déchets organiques);

- ▶ Limitez le nombre de levées. En effet, la partie forfaitaire de la taxe inclut un nombre limité de levées (la taxe forfaitaire comprend 12 levées/ménage/an pour les conteneurs de déchets résiduels et 18 levées/ménage/an pour les conteneurs de déchets organiques). Si vous sortez votre conteneur chaque semaine, alors que celui-ci n'est pas rempli, vous devrez payer pour le nombre excédentaire de levées.

L'administration communale reste à votre disposition pour tout complément d'information, aux coordonnées ci-dessous :

Pour toute explication relative au nouveau système de collecte :

Marie-Laurence Serret-Bragulat
ml.serret@jmd-consultance.be
(conseillère en environnement).
Par défaut, il est possible de déposer coordonnées et messages au 010/68.72.11 (de 9h à 12h).

Pour toute explication relative à l'enrôlement et au recouvrement des taxes :

lorena.simon@chaumont-gistoux.be
010/68.72.11 (de 9h à 12h).



Geoffroy BODART,
Directeur Financier

Rappel – Concours photos 2020 Vues sur Chaumont-Gistoux



Partagez avec nous votre vue, votre regard sur Chaumont-Gistoux! Montrez-nous un sentier insolite, un paysage insoupçonné, un producteur ou artisan du terroir. Partageons l'âme de nos villages... Faisons-les découvrir aux autres : habitants de Chaumont-Gistoux ou citoyens du monde! Donnons une vision multiple des villages de Chaumont-Gistoux et mettons-les en valeur.

▶ **Quatre thématiques sont proposées :**

1. Folklore et patrimoine
2. Paysage, nature et biodiversité
3. Portraits de Chaumontois
4. Chaumont-Gistoux d'hier et d'aujourd'hui

Un prix jeunesse est également prévu.

Transmettez-nous 1 à 4 photo(s) **avant le 30/09/20**. N'oubliez pas de consulter le règlement, disponible sur le site internet communal, et de compléter le formulaire de participation.

Les clichés seront ensuite exposés dans l'un de nos espaces communaux prochainement (période à définir).

A vos smartphones! A vos réflex! Surprenez-nous! Faites-nous (re)découvrir les 8 villages de Chaumont-Gistoux!

Ce concours photos est organisé par la Commune de Chaumont-Gistoux en collaboration avec le Centre culturel, le Syndicat d'Initiative et le Cercle d'Histoire.

Infos complémentaires :

culture@chaumont-gistoux.be – 0476/80.34.65

CCCA – Septembre : le renouveau ?



Au moment de rédiger cet article, il est certainement plus aisé à un prévisionniste de nous expliquer le temps qu'il fera sur la Belgique en septembre qu'à un virologue averti de prévoir à quel stade en sera notre pays avec cette situation épidémiologique.

En saurons-nous plus lorsque vous lirez ces lignes? C'est loin d'être évident!

Ne pas faire de promesses. A quoi servirait un fin menu si aucune papille gustative ne peut s'en délecter? Tenons-nous à des engagements corrélatifs : on organisera un événement s'il est dûment autorisé.

C'est ainsi que nous avons repris les contacts afin de remettre au calendrier deux séances relatives aux modifications du code de la route (30 personnes chaque fois), une après-midi en chansons avec « tante Yvette ». Si l'incontournable « table d'hôtes » mensuelle ne pouvait reprendre en septembre sous sa

forme habituelle, nous l'adapterions provisoirement en tenant compte des mesures sanitaires exigées. Vous êtes nombreux à vous manifester, tant ces retrouvailles vous manquent. Mais votre statut de troisième, voire quatrième jeunesse, impose une vigilance renforcée qui, heureusement, ne vous quitte pas. Le CCCA ne manquera pas de vous informer via les canaux habituels si de nouvelles dates venaient à être fixées.

Vous lirez d'autre part qu'un concours de photos s'adresse aux Chaumontois. Un des volets concerne les aînés. Traditionnellement, ces derniers gardent des clichés d'une maison, d'un paysage... qui a bien évolué dans le temps mais encore bien identifiable de nos jours. C'est une excellente piste pour ce challenge.

Jacques DENIS,
Président CCCA,
0476/81.41.26

Il y a 25 ans ! Le fauchage tardif des bords de route à Chaumont-Gistoux



Le 23 mai 1995, Chaumont-Gistoux faisait partie des dix premières communes à signer la Convention régionale « Bords de route ». La commune s'est alors engagée à établir un plan de gestion spécifique dont la sixième révision vient de s'achever.

Car, cette année, la convention « Bords de route » célèbre bien ses 25 ans et 233

communes la mettent aujourd'hui en œuvre sur plus de 16.000 kilomètres de bords de route, soit près de 3.600 hectares en Wallonie. Des chiffres qui indiquent combien les accotements, terre-pleins, talus et fossés, représentent d'importantes surfaces susceptibles d'accueillir une faune et une flore sauvages.

Au fil du temps, les agents du SPW/DNF ont parcouru les routes communales pour y réaliser plus de 11.000 inventaires botaniques (± 20 sur la commune de Chaumont-Gistoux). En améliorant la connaissance sur cette végétation des bords de route, les plans de fauchage tardif ont pu être améliorés. Si, en 1995, les premiers plans ne comprenaient qu'une seule méthode de gestion, actuellement, ils peuvent en contenir jusqu'à cinq. Et la campagne de fauchage évolue vers une gestion plus raisonnée.

► Ces différentes modalités sont les suivantes :

- 1. Les zones de fauchage «tardif» classique**, caractérisées par un mulching de la végétation (matière végétale abandonnée sur place) à partir du 1^{er} septembre et le fauchage préalable des zones de sécurité.
- 2. Les zones de fauchage «tardif» classique, mais sans fauchage préalable de la zone de sécurité.** Ce choix s'explique par la présence de plantes rares ou protégées dans la zone de sécurité ou d'une faible fréquentation de la voirie. Dans le premier cas, le tronçon sans zone de sécurité est limité à la zone dans laquelle la plante est observée. Dans le deuxième cas, le tronçon est plus long et peut concerner toute la longueur de la route ou du chemin.
- 3. Les zones de fauchage «très tardif»**, caractérisées par un mulching de la végétation, à partir du 30 octobre. Ce choix s'explique par la présence de plante à floraison très tardive ou de reptiles.
- 4. Les zones de fauchage «tardif» avec ramassage de la végétation coupée.** Le ramassage de la végétation a pour but d'empêcher le retour au sol, lors de la phase

de décomposition de la matière végétale, des éléments nutritifs contenus dans la plante. Lorsque ces éléments sont présents en grande quantité dans le sol, ils favorisent davantage le développement des graminées et des orties, plutôt que le développement des plantes à fleurs. Les opérations de ramassage permettent également d'éliminer la litière de matière organique qui s'est accumulée au fil des années et qui, souvent, forme un feutrage épais à la surface du sol, empêchant les graines arrivées à maturité d'atteindre la surface du sol et de germer. Bien que l'usage de cette technique soit à recommander pour une grande partie des bords de route, elle est actuellement réservée aux seuls sites à grande valeur biologique.

- 5. Les zones où deux fauchages sont réalisés au cours de la saison de végétation.** Le premier passage concerne la totalité de la surface du bord de route concernée et est réalisé au moment du démarrage des graminées, soit durant les mois de mars et d'avril. Le deuxième passage est réalisé à partir de septembre et concerne également toute la surface de ce bord de route. Cette cinquième zone de fauchage devrait concerner les zones dominées par les graminées et où une amélioration de la composition floristique pourrait être facilement obtenue, en freinant le développement des graminées.

Chaumont-Gistoux pratique, essentiellement, la première technique, voire la deuxième, quand les zones d'inventaires botaniques le justifient.

Outre les panneaux de signalisation « fauchage tardif – zone refuge » qui seront dorénavant déplacés aux abords des inventaires botaniques cités plus haut, le géoportail de la Wallonie offre une vue d'ensemble des zones de fauchage tardif sur les bords de route communaux. La Région wallonne accompagne aussi la Commune pour **former le personnel technique** (la dernière séance s'est déroulée le vendredi 10 juillet 2020), **sensibiliser la population** (articles dans Amalgame et panneaux en bords de route) et **organiser des conférences spécifiques** (le 9 mars 2020, le représentant du SPW a rencontré, pour la cinquième reprise, les agriculteurs de Chaumont-Gistoux).

Sources : François Naveau – Département de la Nature et des Forêts du S.P.W.

Marie-Laurence SERRET-BRAGULAT,
Conseillère en Environnement

Vous désirez savoir si votre rue est concernée par le fauchage tardif et où se situent les inventaires botaniques réalisés sur la commune ? Rendez-vous sur WalOnMap, accessible depuis l'adresse www.geoportail.wallonie.be.

Parce que les chardons et autres adventices qui poussent sur les talus en bord de champs sont un problème récurrent pour les agriculteurs, nous avons adapté notre plan de fauchage : nous donnons priorité à la préservation et la conservation de la vingtaine d'inventaires botaniques et avons décidé d'être plus flexibles pour les zones initiales de fauchage tardif en contact direct avec des cultures : celles-ci peuvent dorénavant rentrer dans le plan de fauchage classique.

Un nouveau support de sensibilisation placé dans la commune

De juin à septembre 2020, cette bache de sensibilisation voyage de pont en pont, aux quatre coins de notre commune.

Il s'agit d'une bache du **Contrat de rivière Dyle-Gette**, fruit d'une collaboration avec la commune de Chaumont-Gistoux et l'agent de police judiciaire chargé des infractions environnementales, pour vous rappeler que les comportements inciviques (en recrudescence depuis le début de la crise liée au COVID 19) sont passibles d'amendes.

► Le **dépôt des déchets végétaux (tontes, branches, lièrres...)** et **sauvages** (remblais, encombrants...) est interdit sur les berges des **cours d'eau**. Il est aussi **illégal partout sur le domaine public**. Il en va de même pour les plus petits déchets : gants à usage unique, lingettes,

mouchoirs en papier... Leur place est dans la poubelle, pas dans la nature.

► La **pulvérisation d'herbicides est interdite** sur les berges des **rivières**. Pourtant, nous constatons encore et toujours trop de **trottoirs jaunis** (pour rappel, cette pratique est désormais **strictement interdite**).

Nous espérons que cet élément présent dans le paysage réveillera la conscience de certains citoyens et permettra à la nature et à nos rivières de se refaire une santé.

Pour en savoir plus, contactez l'agent de police judiciaire chargé des infractions environnementales (laurent.chavanne@chaumont-gistoux.be) ou le Contrat de rivière Dyle-Gette au 081/24.00.40 ou par email à contrat.riviere@crdg.be

Les rivières et la nature en ont plus que marre !

Déchets de taille de jardins



Amende administrative :
50 à 200.000 €

Pulvérisation des berges et trottoirs



Amende administrative :
50 à 200.000 €

Amende administrative :
50 à 200.000 €

Déchets "sauvages"



aux comportements inciviques !

Votre Commune, la zone de police locale et le Contrat de rivière Dyle-Gette vous mettent en garde !

Nouveau décret «délitance environnementale» - 6/5/2019 (partie VIII du code de l'environnement)

Le Contrat de rivière est soutenu par le Service public de Wallonie, les Provinces de Brabant wallon et de Liège et les 23 communes du bassin Dyle-Gette - Dessins : Yannick Pihan

La Journée de l'Arbre

Le samedi 21 novembre 2020

Pour renforcer la biodiversité locale en plantant des arbustes indigènes, mellifères dans vos jardins..., nous vous donnons rendez-vous le **samedi 21 novembre** prochain entre 9h à 12h (ou jusqu'à épuisement des stocks), à la Maison de l'Environnement (rue Inchebroux, 8).

A cette occasion, la Maison de l'Environnement vous ouvre aussi ses portes. Vous pourrez découvrir ses actions 2020 et échanger sur les jardins écologiques, la gestion des déchets ménagers, le réseau de mobilité douce, les cours d'eau, la diversité de la flore et de la faune dans les espaces publics spécifiques...

Dès la première semaine de novembre, la liste des arbustes offerts par la Commune de Chaumont-Gistoux sera disponible directement sur www.chaumont-gistoux.be ou sur simple demande adressée au service « Environnement – Espaces verts – Mobilité » : 010/68.06.91 ou ml.serret@jmd-consultance.be.

En fonction de l'évolution de la pandémie de la Covid-19, les conditions habituelles d'accès au site sont susceptibles d'être modifiées (port du masque...). Le cas échéant, les changements seront diffusés via les médias communaux.

Marie-Laurence SERRET-BRAGULAT,
Conseillère en Environnement



Vétérinaire 'Véto-1325'

En cas d'urgence, n'hésitez pas à me contacter

www.veto-1325.be

Méfiez-vous des épillets : un danger sous estimé.

Dr John de Fabribeckers

Dès l'arrivée du printemps et durant tout l'été, une herbe sèche est particulièrement redoutable : l'épillet. Il s'agit d'un épi se détachant de sa tige (graminé) en séchant. Les épillets sont présents aussi bien dans les champs que dans certaines pelouses.

Ils s'incrument sous la peau (principalement entre les doigts) ou entrent dans les orifices de nos animaux de compagnies (oreilles, narines, vulve, yeux,...) pouvant créer des lésions importantes.

Il est donc primordial d'inspecter minutieusement son animal à chaque retour de promenade.

Si vous observez un gonflement entre les doigts, des éternuements répétés, un œil rouge, un secouement de tête ou un léchage excessif: contactez directement votre vétérinaire.



0477 08 80 82

En cas d'urgence, n'hésitez pas à me contacter

Chaussée de Huy, 194 - 1325 Chaumont-Gistoux

Comment augmenter la valeur de votre bien ?

Vous aimeriez mettre votre appartement en location, votre maison en vente, ou vice versa ? Vous avez fait estimer votre bien et vous êtes un peu déçu du résultat. Vous en espérez plus. Pour comprendre comment augmenter la valeur de votre bien aux yeux du potentiel acquéreur ou locataire, il faut un peu de psychologie. Mettez-vous dans la peau de votre acheteur : il faut qu'il puisse se projeter... Difficile quand on rentre dans un intérieur surchargé de désordre et de souvenirs personnels.

C'est toute la magie du home-staging...

Mettre en scène le bien en vente peut se faire avec un minimum d'investissement en temps et en argent. L'objectif est de travailler avec les meubles et les effets existants autant que possible, de les placer au mieux et de dégager certains objets afin d'optimiser l'espace. Supprimer le superflu qui empêche les visiteurs de se projeter avec leurs propres meubles, leurs souvenirs...

Un petit investissement qui peut rapporter gros

Il suffit parfois de pas grand-chose : enlever les objets personnels sur les meubles, les photos sur les murs, enlever quelques gros meubles encombrants. J'ai déjà conseillé à certains de mes clients de repeindre le mur du hall d'entrée avec un coup de peinture blanche afin de donner aux visiteurs un «premier coup de cœur».

L'acheteur potentiel doit pouvoir se projeter dans votre maison.

Si vous avez une pièce en plus qui vous sert de débarras, un dressing, faites-en une chambre ou un bureau, même si vous n'en avez pas l'utilité. Cela permettra aux visiteurs d'y voir le potentiel.

Ça marche !

J'ai eu l'occasion de vendre un appartement familial 40.000€ de plus, rien qu'en repeignant tous les murs. On peut dire que ça vaut le coup, non ?

Bien sûr, vous pouvez suivre des cours de Home Staging. C'est très agréable et instructif, en plus de pouvoir rapporter gros.

Mais sachez que lorsque vous me confiez votre bien à la vente, les conseils en home staging sont inclus. Pour en savoir plus, et faire l'évaluation de votre bien, je vous invite à en discuter au 0476/ 33 60 22

Sabrina.

Contact : 0476 33 60 22

www.sabrinafederico.be

Rue Lahaut 41- 1325 Chaumont-Gistoux
Agréée IPI 506451



Fermette à vendre
à Gistoux

Rue de Wavre	23
Chambres	4
Sdb	2
Terrain	10 ares
Surf. Hab.	290M ²
Grange	140M ²



Landes à Bruyères et pelouses sur sable : la Champtaine et le Bois Matelle vont retrouver leur biotope d'antan, après un gros chantier

D'importants travaux d'aménagements ont débuté dans le périmètre de la réserve naturelle domaniale de la Champtaine (ainsi que dans le Bois Matelle). Il s'agit d'un projet **Life Intégré** de restauration de **landes à Bruyères**, biotope d'origine de l'ancienne carrière de sable.

Une **mise à blanc** partielle a débuté dans la parcelle de pins, au nord du site. Les travaux continueront par l'**étrépage** (on retire 10 cm d'humus, les souches, ...) de l'ancienne pinède et le nettoyage de toute la végétation sur certaines pentes. La végétation refermant les deux mares sera également retirée, racines comprises. Toute cette végétation sera exportée afin d'en appauvrir le sol et de rendre le sable apparent.

Pourquoi un tel chantier? D'un point de vue biologique, la sablière a perdu ces dernières années beaucoup de son intérêt, en raison de la colonisation arbustive (le cerisier tardif, le chêne d'Amérique, les pins, les robiniers faux acacias ne sont pas des espèces indigènes et ont envahi les bois de la région), n'épargnant que quelques affleurements gréseux et coulées de sable. Si rien n'est entrepris afin de rouvrir le milieu au sein de la sablière, les différentes espèces et habitats inféodés aux espaces sableux ensoleillés risquent de disparaître à court terme.

Plusieurs **pâtures** vont également voir le jour. Elles accueilleront des **moutons** ou des chèvres qui seront chargés d'entretenir le développement ligneux et garantir le maintien d'un milieu ouvert. Priorité sera donnée aux éleveurs de races indigènes, comme le mouton roux d'Ardenne : ils demandent très peu d'eau et entretiendront les parcelles en douceur.

Le but est que le site soit (re)colonisé par toutes les espèces animales et végétales inféodées aux pelouses sèches sur sable. Nous espérons, par exemple, le retour de l'hirondelle de rivage.

Tous ces travaux devront être terminés pour **l'été prochain**.

Nous vous demandons évidemment de ne pas circuler sur le chantier durant les travaux.

Merci pour votre compréhension

Vous souhaitez en savoir plus sur ce projet ? Le dossier complet et détaillé est en ligne sur le site internet de la commune : www.chaumont-gistoux.be

Eric CHILIADE,
Agent du Département Nature et Forêt
au Cantonnement de Nivelles



Bois du Broscous - Peut-on sauver Valentin ?

Au mois de mai, une trentaine d'arbres du Bois du Broscous, à Dion-le-Mont, ont été marqués, en bord de route. Ceux-ci seront abattus cet hiver. Cette mise à blanc sur une **trentaine d'ares** se justifie par les nombreux épicéas scolytés et la proximité de la voirie. Eric Chiliade, agent forestier du DNF en charge de la gestion des bois communaux, proposera une replantation de la parcelle avec des essences forestières, ainsi que la plantation d'une haie vive, le long de la rue, pour isoler l'intérieur du bois de la rue.

Parmi les arbres marqués, « **Valentin** », le Chêne d'Amérique qui abrite, depuis des décennies, le banc des amoureux. Sa mort annoncée a suscité de nombreuses réactions parmi les riverains. Avec un souhait, celui de l'épargner. Malheureusement, et nous le regrettons, nous ne pouvons le sauver. Il présente des coulées noires, signe qu'il est attaqué par les champignons. En bord de route, pour des raisons évidentes de sécurité, nous ne pouvons prendre aucun risque...



L'écho des Forêts de Chaumont-Gistoux

Ces dernières années, vous l'aurez constaté, ont été dominées par une relative sécheresse. Ce phénomène s'est traduit par la prolifération d'insectes ravageurs. Il existe plusieurs dizaines de sortes de scolytes, chacun inféodé à une essence d'arbre. L'essence la plus touchée est l'**épicéa** mais nous constatons que d'autres scolytes sont également présents sur les mélèzes, les cyprès, les thuyas, les **pins**...



Ce petit insecte (1 à 2 mm), appelé **Scolyte de l'épicéa** ou **Ips typographe**, est un parasite inféodé à l'épicéa commun. Les causes de la prolifération sont les conditions climatiques favorables à leur reproduction. On a constaté que la sécheresse a ajouté au moins une période de reproduction supplémentaire aux deux annuelles habituelles, ce qui a multiplié leur présence d'une manière exponentielle.

Mais il faut également savoir que les résineux, en général, ne sont pas des essences indigènes en Belgique, mis à part l'if, le houx et le genévrier. Les résineux ont été amenés pour la production rapide de bois d'œuvre. Pour un bon développement et une relative résistance aux ravageurs, l'épicéa, sous nos latitudes, devrait être planté au-dessus de 400 mètres d'altitude. Le Brabant wallon est donc une zone d'exclusion de cette essence.



Chaumont-Gistoux, qui se caractérise par ses nombreux endroits boisés, est donc touché par la prolifération d'arbres morts. Si les propriétaires forestiers sont soumis à l'obligation d'enrayer la prolifération des insectes ravageurs par l'Arrêté Royal du 19/11/1987 relatif à la lutte contre les organismes nuisibles des végétaux, il n'existe aucune contrainte vis-à-vis des propriétaires d'arbres malades dans leur jardin. Il en va de la responsabilité de chacun.

Les nombreux abattages que nous avons constatés, ces dernières années, dans les bois de Chaumont-Gistoux sont, pour la plupart, le résultat de ces obligations. Par contre, les nombreux « sapins de Noël » et arbres de décoration qui ont été plantés dans les jardins sont également touchés. Il est évident que ces arbres sont des vecteurs qui participent à

l'expansion du scolyte. Il est impératif que **chacun participe à l'amélioration de notre environnement et au respect d'autrui**, comme le font les propriétaires en zone forestière. Il est impératif que nous soyons tous respectueux du milieu qui nous entoure... Pour le bien-être et la sécurité de tous.

La première mesure est de **faire disparaître les arbres malades ou morts**. La seconde serait de les **remplacer par des essences feuillues adaptées indigènes, plus résistantes**. Le milieu boisé atténue l'impact de la sécheresse.

Un peu d'entomologie

L'ips typographe est un coléoptère de 1 à 2 mm. Le mâle perce l'écorce de l'épicéa et prépare une chambre nuptiale. Il féconde 2 femelles, qui creusent des galeries en forme de ramification, juste derrière l'écorce. Ces galeries empêchent la circulation de la sève et provoquent la mort de l'arbre.



Comment savoir si vos arbres sont atteints par les scolytes ?

Les premiers symptômes visibles sont de petits trous d'un à deux millimètres dans l'écorce d'où peut s'échapper de la résine. Une perte progressive des aiguilles. Ensuite, lorsque les insectes sont sortis des galeries, un décollement de l'écorce. A ce moment, l'arbre est pratiquement mort.



Quel avenir pour l'épicéa ?

Quelques épicéas ont « résisté » aux scolytes jusqu'à présent, mais d'ici quelques années, si la tendance aux sécheresses perdure, l'épicéa disparaîtra de notre pays, en commençant par les contrées de basse altitude...

Mais il n'y a pas que la filière bois qui est en danger. Les arbres morts maintenus debout représentent également un danger en cas de chute. Après le passage des scolytes, d'autres phytophages s'occupent de décomposer les fibres végétales... Avec des risques plus ou moins grands en fonction de l'endroit.

Eric CHILIADE,

Agent du Département Nature et Forêt
au Cantonement de Nivelles



Que faire en cas de constat de la présence de Scolytes «chez vous»?

Il faut le savoir puisque cela ne coule pas de source : abattre un arbre (même malade, même mort ...) peut nécessiter une autorisation préalable (c'est la légendaire « simplification administrative » en Wallonie !). Plusieurs règlements se combinent et ils ont chacun un sens ... mais il existe toujours quelques cas particuliers pour mettre en péril la logique qu'on aurait pu en espérer. Disons que « les scolytes peuvent être rangés dans cette case-là ».

Pourquoi? Notamment parce que quand le CoDT prescrit les permis d'urbanisme requis pour abattage d'arbre, il « ne pense pas » à différencier un arbre sain d'un arbre malade ou mort ... Autrement dit, le CoDT, quand il exige un permis d'urbanisme pour abattage, ne prévoit pas de « facilités » pour le cas des scolytes!

Rappelons encore qu'une fois abattu, l'arbre scolyté doit être évacué ou détruit comme il se doit, afin que ses occupants ne continuent pas à proliférer ... (voir sur internet, pour de plus amples informations).

Quelle démarche administrative dois-je remplir avant un abattage d'arbre?

a. Permis d'urbanisme ou pas? (sur base du CoDT)

(Attention : ce qui suit s'applique quel que soit l'état d'un arbre ... même mort!)

Pour tenter de résumer, un **permis d'urbanisme** est préalablement requis pour abattre un arbre (ou « porter atteinte à son système racinaire, ou en modifier l'aspect » ...), notamment (*) dans les cas suivants :

Cas n°1 à haute tige planté dans les zones d'espaces verts prévues au plan de secteur (ou dans un schéma d'orientation local, mais il n'y en a pas encore à Chaumont-Gistoux).

Cas n°2 (ailleurs qu'en zones d'espaces verts) s'il est visible (en entier ou de façon significative) depuis le domaine public (au moins depuis un point ...), et qu'il mesure 70 cm ou plus de circonférence (et non de diamètre), en mesurant celle-ci à une hauteur de 1,5m du sol ...

Cas n°3 si c'est un arbre remarquable figurant sur une liste officielle arrêtée par le Gouvernement.

Attention : dans le CoDT, un seul cas « remplace » le permis d'urbanisme requis : c'est « l'arrêté du Bourgmestre pris en urgence pour assurer la sécurité publique ». Retenez simplement ceci : cet arrêté ne concerne que les cas où l'arbre génère un risque vis-à-vis du domaine public (si un arbre menace de tomber sur une ligne électrique publique, ou sur une voirie, par exemple). Ainsi, un arbre menaçant de tomber sur votre maison ou sur celle du voisin ne peut administrativement pas bénéficier d'un arrêté du Bourgmestre pris en urgence ... il vous faut donc un permis pour l'abattre !

NB : Si un abattage requiert permis d'urbanisme, il ne requiert pas d'autorisation d'abattage : les prescriptions du CoDT

« l'emportent » sur celles du Règlement communal : nul besoin de cumuler les deux demandes (... ouf!)

b. Autorisation d'abattage ou pas? (sur base du Règlement communal)

Si votre abattage ne requiert pas de permis (vous l'avez vérifié avec le paragraphe précédent) :

- ▶ Si votre arbre est malade ou mort, s'il a été détruit par une cause naturelle, il ne requiert pas d'autorisation préalable ... bingo(!), c'est le seul cas simple;
- ▶ Si votre arbre mesure plus de 50 cm, il requiert sans doute une autorisation préalable ...

On le voit, si abattre un arbre à Chaumont-Gistoux sans démarche administrative préalable est plutôt un cas rare ... c'est qu'il y a un caractère semi-rural à préserver!

c. Période d'abattage

A Chaumont-Gistoux, on aime aussi les oiseaux : pour préserver les périodes de nidification, « les travaux d'abattage devront impérativement être réalisés entre le 1^{er} octobre et le 31 mars, sauf (rares) cas de force majeure » ... Anticipez donc vos démarches en fonction!

En conclusion :

- ▶ Aidez-nous à préserver le caractère boisé qui fait la richesse de l'entité ; veillez à n'abattre que ce qui est nécessaire ;
- ▶ s'il est vraiment nécessaire d'abattre, veillez à bien vous informer sur les autorisations préalablement requises, et dans le cadre de votre demande de permis/autorisation, prévoyez une **replantation en compensation** de ce qui est abattu.
- ▶ Le caractère boisé et semi-rural de Chaumont-Gistoux **passer par vous** et par **ce que vous en faites** ...

Si « chacun abat son arbre », on « ratiboise » Chaumont-Gistoux ...

Aidez-nous à prendre soin de votre trésor!

Liens utiles :

- ▶ site de la commune : « chaumont-gistoux.be – services communaux – urbanisme » => dans la marge gauche, la rubrique « abattages d'arbres » reprend le règlement communal et son formulaire de demande d'abattage, et la rubrique « téléchargements et liens utiles » reprend les liens vers les formulaires de demande de permis du CoDT (annexe 7 le plus souvent)
- ▶ CoDT, articles D.IV.4 (actes et travaux soumis à permis), R.IV.1-1-S (permis simplifiés), R.IV.4-7 (définitions, dont « arbre remarquable », au sens du CoDT) ... Bonne lecture / bon courage!
- ▶ (*) **N'hésitez pas à venir au comptoir d'accueil de l'urbanisme (voir horaires des permanences sur le site internet), pour tout renseignement et avant toute démarche : nous vous aiderons de notre mieux.**

Laurent DEBEFVE,

Chef du Service Urbanisme et Aménagement du Territoire



« Ici commence la mer, ne jetez rien »

« Ici commence la mer » est une grande campagne de sensibilisation initiée par la SPGE et les 14 Contrats de rivière de Wallonie. Elle se focalise sur les eaux usées domestiques et la problématique de l'introduction de déchets dans le réseau d'égouttage ainsi que dans les cours d'eau.

Les pouvoirs publics investissent beaucoup d'argent pour mettre en place des réseaux d'égouttage et des stations d'épuration performantes. Mais leur fonctionnement ne peut être garanti s'ils sont perturbés par de nombreux déchets et des substances nocives.

Lorsqu'on introduit des déchets (mégots de cigarette, huile de friture ou de moteur, restes de nourriture, cotons et lingettes, résidus de peintures ou de produits toxiques, ...) dans le réseau d'égouttage, cela peut engendrer de gros problèmes techniques. Ces déchets ne se désagrègent pas, flottent et s'agglutinent. Au final, ces masses compactes bouchent les canalisations, mettent en péril les pompes de relevage et créent de gros soucis dans les stations d'épuration. Tout ceci coûte très cher à la collectivité en main d'œuvre et pour l'évacuation des déchets.

Il est donc important que le citoyen aussi agisse en utilisant des produits d'entretien plus respectueux de l'environnement et en gérant mieux ses déchets.

Nous devons lutter contre l'incivisme tout au long du trajet parcouru par les eaux usées domestiques, pour éviter que des pollutions ne se retrouvent dans les cours d'eau, puis dans la mer et les océans.

D'un point de vue légal, il faut savoir que le Code de l'Eau interdit toute introduction d'objets ou matières autres que les eaux usées dans les égouts publics, avaloirs ou les eaux de surface (Art. D161). Il s'agit d'une infraction de seconde catégorie qui peut être sanctionnée par une amende pénale ou administrative pouvant aller jusqu'à 100.000 €.

La solution reste donc de ne **rien jeter** du tout, que ce soit dans les avaloirs, dans les cours d'eau ou encore dans les toilettes.

Laurent CHAVANNE,
Agent constatateur

Le service Environnement de la commune a placé 10 macarons en lave émaillée comme celui-ci aux abords des avaloirs, à proximité de la maison communale, des salles de fête et des écoles de la commune. Une action symbolique pour faire le lien entre les gestes posés au quotidien et l'enjeu global de la protection des mers et des océans.



DIONBULLES
spa **privatif** entre **wavre** et **LLN**



Offrez-vous un moment **EXCLUSIF**

www.dionbulles.be

 **Dionbulles**  **0486/25 35 70**

JADOUILLE
 Garage
 Carrosserie



Fax : 010/88 02 98
 Tél : 010/88 87 67
 T.V.A. : 655.569.055

4, rue d'Incourt 1325 LONGUEVILLE



RESTAURANT
TABLE ROBERTI
 LES GARRIGUES



Rue Goffinet, 11 - 1325 Chaumont-Gistoux

Le mardi, jeudi, vendredi et samedi - 19h30 / Le dimanche - Spécial Bbq - 13h

info@table-roberti.be - www.table-roberti.be - 0477/45.71.75

Carrefour
market



Mestdagh

**FAIRE DES PETITS PRODUCTEURS.
 NOS PLUS GROS FOURNISSEURS.**

QUESTION DE BON SENS.

Du lundi au dimanche : 08h-20h
Chaussée de Huy 47 - 1325 Dion-Valmont - 010 23 92 60

Des nouvelles de nos cimetières

Pie bavarde, Accenteur mouchet ou Grimpereau des jardins... se donnent rendez-vous dans nos cimetières

Dans l'édition précédente de l'Amalgame, nous vous présentions Barbara Wilski, une habitante de Bonlez, ornithologue, désireuse de s'investir dans la commune. Avec l'aide de Xavier Lebrun (ornithologue également), elle a observé et comptabilisé les espèces qui profitent du cadre reposant des cimetières de Bonlez, Longueville et Dion-le-Mont (ces trois cimetières sont en cours de labélisation « cimetière nature »).

Voici le résultat de leurs premières visites et observations :

Nous avons répertorié près d'une trentaine d'espèces d'oiseaux dans le cimetière de Bonlez, ainsi que dans celui de Longueville, et à peine la moitié à Dion. Cela s'explique en grande partie parce que le cimetière de Dion est coincé entre des rues et des habitations, là où ceux de Bonlez et Longueville sont plus encadrés de nature. En revanche, nous avons pu observer plus de papillons à Dion, sans doute le cimetière est-il plus fleuri.

Nous avons visité les cimetières de février à juin : c'est la période durant laquelle les oiseaux chantent le plus : d'abord pour conquérir un territoire, ensuite pour attirer les femelles, puis pour marquer leur territoire («ici, c'est chez moi!») et enfin pour communiquer et assurer l'apprentissage des jeunes. A partir de la mi-juillet, on les entend moins. Mais, vous l'avez sûrement déjà noté, au mois de mai, dès 5 heures du matin, c'est tonitruant!

A Dion, nous avons eu le plaisir d'entendre piailler de nombreux Moineaux domestiques, c'est une bonne nouvelle, on ne s'y attendait pas car ils sont en perte de vitesse.

A Bonlez, on a été ravi de voir un Grosbec casse-noyaux. Il est difficile à observer, rare et étonnant si près des habitations. Grâce à la proximité des étangs, on a vu ou entendu des Hérons cendrés, des Bernaches du Canada et des Ouettes d'Egypte. Et puis aussi le Pouillot véloce de retour de migration vers le 15 mars, la Sittelle torchepot, ...

Petite anecdote : à Bonlez, il y a toujours un écureuil présent dans la haie de gauche!

Longueville fait un peu concurrence à Bonlez, sans les oiseaux d'eau. On a entendu un Faisan de Colchide crier, qui a dû échapper à la chasse. Quelques Alouettes des champs aussi, mais pas de Perdrix, ni de Cailles, de Busards, de Vanneaux huppés ou de Bruants proyer qui sont pourtant des oiseaux des champs...

Ce serait bien de placer des petits points d'eau pour les oiseaux : ils pourraient s'abreuver, se baigner et faire leur toilette au cimetière et ce serait une distraction pour les gens qui y passent ou qui viennent se recueillir.

Des allées végétalisées, avec des succès encore variés...

Tous les cimetières de la commune sont logés à la même enseigne depuis l'interdiction de pulvériser des pesticides dans les espaces publics (juin 2019). Si on ne peut plus pulvériser, il faut alors désherber ... à la main. Les fossoyeurs, en charge

de l'entretien des cimetières ont donc une surcharge de travail depuis lors. C'est la raison pour laquelle les allées en gravier de tous les cimetières sont peu à peu ensemencées pour, à terme, soulager le travail des fossoyeurs (et pour retrouver des cimetières plus verts aussi). Vous avez été nombreux à vous interroger et vous inquiéter de l'état des allées au printemps dernier : les mauvaises herbes ont réussi à se frayer un chemin entre les graviers et l'herbe semée a souffert de la canicule. Rassurez-vous, les fossoyeurs sont les premiers à souhaiter voir pousser un beau tapis vert uniforme. Rappelons qu'ils ne sont que trois pour entretenir les 9 hectares que représentent tous nos cimetières. Végétaliser un espace longtemps minéralisé (et pulvérisé...) prend du temps, soyons encore patients. Nous en profitons pour rappeler que l'entretien des tombes et les plantations sur le terrain concédé est à charge des familles des défunts.



Les fossoyeurs ont planté du trèfle dans les entretombes

Un nouveau règlement des cimetières

Le règlement communal sur les cimetières a été revu et adapté (pour le lire, rendez-vous sur le site internet de la commune).

Parmi les modifications, un article important à avoir à l'esprit peu avant la Toussaint, période à laquelle nous souhaitons embellir et nettoyer les tombes de nos proches : merci d'utiliser des produits adéquats, car l'utilisation de produits tels que javel, désherbants ou tout produit susceptible de polluer les sols est désormais interdite (privilégiez le blanc de Meudon ou le savon noir par exemple).

Le cimetière de Bonlez a collectionné plusieurs chantiers

Toute la partie gauche du cimetière a connu une grande campagne d'exhumation, il reste dorénavant peu de tombes dans cette zone et celle-ci sera dédiée dans le futur aux urnes cinéraires.

La pelouse de dispersion a été remplacée par une aire en galets et la parcelle aux étoiles est, quant à elle, en cours de finalisation (elle doit encore accueillir des plantations pour être finalement inaugurée en octobre prochain).



Aurélië VAN ECKHOUT, Echevine de l'Environnement



Découvrez vos commerçants

Bienvenue à



Boulevard du Centenaire 2
1325 Chaumont-Gistoux

Contact : 010/68.81.22

www.generationimmo.be - info@generationimmo.be

Génération Immo



Rue Colleau 6
1325 Chaumont-Gistoux

Contact : 0474/09.40.46

Le panier des copains

A Déménagé

Assur4

vous accueille désormais au 212C Chaussée de Huy à Gistoux

Contact : 010/68.85.59

secret@assur4.be

Au revoir à

Coiffure Pascaline

Merci beaucoup pour ses nombreuses années au service des clients de Chaumont-Gistoux ! Bonne retraite !

Femme de toi

Pour info, Gwendoline Case poursuit son activité à la Pink Gallery

Devenez donneur de « matériel corporel humain » et sauvez des vies !

Depuis le 1^{er} juillet 2020, de nouvelles modalités d'enregistrement de la volonté expresse de faire don de ses organes, de ses tissus et de ses cellules, après décès, sont entrées en vigueur.

Vous pouvez maintenant choisir de **faire don de vos organes, de vos tissus et de vos cellules** pour la transplantation, mais également **faire don de votre matériel corporel humain pour la fabrication de médicaments**, afin par exemple de développer des thérapies innovantes, ou encore d'en faire don **pour la recherche scientifique**, sans application humaine, afin de contribuer à améliorer les soins. Cette dernière option est différente du don de corps à la science qui est gérée par les facultés de médecine.

Pour devenir donneur de matériel corporel humain, rien de plus simple...

- ▶ Vous pouvez télécharger, compléter et remettre au service Population de l'Administration communale le formulaire de déclaration disponible sur le site du SPF Santé Publique (www.health.belgium.be/fr)

- ▶ Si vous disposez d'un lecteur de carte d'identité, vous pouvez introduire vous-même votre déclaration via le site www.masante.belgique.be
- ▶ Ou vous pouvez encore introduire votre déclaration par l'intermédiaire de votre médecin généraliste.

Sachez que toute personne domiciliée en Belgique depuis 6 mois est présumée consentir à un prélèvement après son décès. Cependant, si le défunt n'a jamais clairement annoncé sa volonté d'être donneur, lorsque le corps médical informera la famille du décès et suggérera le prélèvement d'organes, la famille, déjà très affectée et endeuillée par la perte de leur proche, pourrait être surprise par cette demande et ne donnera pas toujours une réponse positive. Par contre, si vous marquez explicitement votre accord, le corps médical gagnera un temps précieux pour pouvoir agir rapidement et sauver d'autres vies.

Pensez également au don de sang en consultant le site internet de la Croix-Rouge : www.donneurdesang.be

Vous pouvez également déclarer expressément votre opposition à tout ce qui précède de la même façon.

Maxime STEVENS,
Chef du Service Population – Etat civil

▶ **COUP DE PLUME !**

Comment observer les oiseaux ?



Pour commencer à observer les oiseaux, on peut aller pratiquement n'importe où. Cela peut être son jardin ou même son balcon mais c'est évidemment mieux dans un coin de nature. Il n'est pas nécessaire d'aller bien loin, les oiseaux sont partout même en ville ou dans les villages.

L'heure a son importance : il y a, généralement, plus de manifestations d'oiseaux en début et en fin de journée mais l'essentiel est de se concentrer un peu, d'écouter, de regarder, de contempler.

Les chants et les cris viendront à vos oreilles et les silhouettes posées ou en vol vous sauteront aux yeux. C'est la base de l'observation des oiseaux : prendre conscience qu'ils sont là et, tout simplement, y prêter attention.

Certains vous paraîtront peut-être familiers, d'autres ne vous diront probablement rien mais, qu'à cela ne tienne, vous commencez à les repérer, vous tenez le bon bout. L'identification viendra pas à pas.

En plus de ses yeux et de ses oreilles, il est clair que pour s'y retrouver, d'abord un peu et puis de plus en plus, il faut idéalement s'équiper de 2 choses : une paire de jumelles et un guide des oiseaux, version papier ou smartphone.

Les jumelles : Une petite paire légère suffit déjà à voir beaucoup de choses. Tous les budgets existent, bien sûr,

mais à partir de 25 ou 50€ on peut trouver quelque chose de correct qui permette de débiter. A ce propos, voici une donnée technique qu'il est bon de connaître. Sur une paire de jumelles, il est toujours indiqué deux valeurs : 6x25, 8x30, 10x40 etc. la première valeur indique le grossissement et la deuxième valeur indique le diamètre d'ouverture et donc plus celui-ci est grand, plus les jumelles seront lumineuses. Sans rentrer dans les détails, plus ces valeurs sont grandes, plus les jumelles seront performantes mais également plus lourdes. Pour l'observation des oiseaux, le meilleur compromis taille-poids-luminosité est, à mon sens, une paire de 8x30 mais des petites jumelles moins chères de 6x25 feront déjà le travail. Quoi qu'il en soit, pour rester confortable, il vaut mieux ne pas dépasser 10x40.

Le guide : Il existe de petits guides de poche avec les oiseaux les plus communs qui sont très bien faits pour commencer sur le terrain mais si on veut s'équiper tout de suite d'un outil de travail de grande qualité, l'ouvrage de référence est le « Guide ornitho » de Lars Svensson aux éditions Delachaux qui existe également en version smartphone et ce, pour une quinzaine d'euros.

Bonnes observations!

Xavier LEBRUN

Admirateur et observateur d'oiseaux

Le Merle noir (Turdus merula)

Nous sommes tellement habitués à la présence de nos oiseaux les plus communs qu'on ne les remarque plus vraiment. Le Merle noir entre certainement dans cette catégorie pourtant, qu'il est beau le merle et combien il nous rend agréables ces soirées de printemps qu'il ponctue de son chant admirable.

► Description

Le Merle noir fait partie de l'ordre des passereaux et est de taille moyenne (jusqu'à 29 cm avec la queue).

Le mâle et la femelle sont assez différents : le bec jaune du mâle contraste joliment avec un plumage entièrement noir et souligné par un délicat cercle oculaire d'un jaune presque fluo. La femelle, quant à elle, rappelle un peu la grive musicienne avec sa robe brune et son plastron délicatement strié.

► Alimentation

L'alimentation du Merle noir est très diversifiée comme nous le montre son bec assez fort. On le voit souvent au sol à la recherche de vers de terre dont il est friand mais il se nourrit aussi volontiers de tout ce qu'il trouve : fruits, baies, insectes, escargots, araignées, ... L'hiver, il ne dédaigne pas non plus les graines et est d'ailleurs, bien présent aux mangeoires.



© Nadine TRIEF

► Mœurs

On peut observer les Merles noirs toute l'année. Ils se déplacent souvent au sol en sautillant. De nature plutôt inquiète, on les voit fréquemment passer en vol assez bas en poussant un cri d'alarme.

► Nidification

Vers la fin mars, la merlette choisit un endroit où construire son nid, généralement dans une haie, un buisson, du lierre ou une fourche d'arbre entre 1 et 3 m du sol. Le nid est de type ouvert en forme de coupe, fait de branchettes, brindilles, feuilles et herbes sèches. Elle y pond 3 ou 4 œufs et dès que les oisillons auront quitté le nid, elle recommencera une deuxième nichée et puis, généralement, une troisième.

► Habitat/ Répartition

On trouve les Merles noirs pratiquement dans tous les milieux, tant dans les villes que dans les campagnes, jardins, parcs, bois, bocages.

► Migration

Les merles de nos régions sont très peu migrateurs mais les individus se trouvant plus au nord ont tendance à migrer l'hiver vers l'ouest de l'Europe.

► Chant

Le Merle noir est un excellent chanteur et possède un des plus beaux chants qu'il nous soit donné d'entendre. La structure de son chant est toujours la même mais deux individus ne chantent pas pareil et il ne répète jamais deux fois la même phrase, ce qui confère au chant du merle, une variété infinie. Il est pratiquement le premier à chanter au tout petit matin et quasiment le dernier aux dernières lueurs du jour, souvent haut perché et bien en vue sur une branche ou le faite d'un toit. D'une manière générale, on peut entendre son chant de février à juillet.

Xavier LEBRUN



Détendez-vous,

Pensez Nicolas Dethioux !

- Aménagement complet de salles de bains
- Adoucisseurs d'eau • Contrat d'entretien
- Plomberie • Dépannage • Débouchage

Rue d'En Haut 52 – BONLEZ
010.45.45.43 • 0475.45.47.24

www.dethioux.be



DE KOCK Recyclage S.A.

Containers
Centre de Tri
Démolitions
Terrassements
Voiries
Sablères

010/22.85.22 - 02/687.56.02

www.dekock.info

fiestaland

Find us on Facebook: Fiestalndeshop
Instagram: fiestaland_eshop
mail: info@fiestaland.com
tél.: 0470/49.33.16

- Chateaux gonflables
- Machines à barbe à papa
- Anniversaires
- Déguisements
- Karaoke
- Grimages
- Piñatas
- ...

WWW.FIESTALAND.COM

PM
PERCY MOTORS

WAVRE - OTTIGNIES - GEMBLoux - PERwez - GENVAL



Le service d'abord



Magali Lambrette
Sage-femme

Consultation et domicile

Préconceptionnel - Prénatal - Postnatal

Préparation à la parentalité - Suivi monitoring

Suivi allaitement maternel et artificiel

SF conventionnée

+32 489 95 06 07 - magali.lambrette@gmail.com

1325 Chaumont-Gistoux

www.magalilambrette.com

ETS SNEESSENS

**TRANSPORTS
TERRASSEMENTS
NIVELLEMENTS**

DÉPOSITAIRE DE BONBONNES

VENTE DE BONBONNES :
BUTANE – PROPANE

RUE ARSENE MATTON 49 • 1325 DION-VALMONT
TÉL 010/68.89.74 • FAX 010/68.89.74



Liaisons intervillages

Vous avez déjà bloqué la date pour l'**après-midi liaisons intervillages** et attendez les informations pratiques : les voici

Dimanche 6 septembre

8 balades guidées au départ de chaque village de Chaumont-Gistoux jusqu'au centre sportif Docquier où un goûter, offert par la commune, vous attend à partir de 15 h 30

Inscription obligatoire avant le 3 septembre pour le goûter
infos@groupe-sentiers.be ou 0479/72.28.84

Départ : lieux, distances et horaire

1. Eglise de Dion-le-Val (place communale) – 7,1 km à 14 h
2. Eglise de Chaumont (1, rue Lahaut) – 3,5 km à 15 h
3. Eglise de Corroy-le-Grand (2, rue de l'église) – 5,4 km à 14 h 30
4. Parking du presbytère de l'église de Bonlez (rue d'En Haut) – 3,7 km à 15 h
5. Eglise de Vieusart (23, rue de Neussart) – 7,7 km à 14 h



6. Eglise de Dion-le-Mont (3, rue du Brocsous) – 6,4 km à 14 h
7. Eglise de Gistoux (229, chaussée de Huy) – 2,5 km à 15 h
8. Eglise de Longueville (2, rue A. Libert) – 4,5 km à 14 h 30

Pour le retour...

- Soit vous désirez le faire à pied (sur demande via info@groupe-sentiers.be, nous vous fournirons un itinéraire)
- Soit vous devrez prévoir un arrangement pour repartir en voiture du centre sportif / éventuellement organiser un covoiturage)

Nous vous attendons nombreux le **dimanche 6 septembre** ; n'hésitez pas à participer à cette activité conviviale qui vous donnera l'occasion de découvrir des sentiers de notre commune et de passer un moment sympathique avec des habitants que vous ne connaissez peut-être pas.

Pour le Groupe Sentiers,
Monique MILGROM
www.groupe-sentiers.be

Cet événement est susceptible d'être modifié ou annulé en fonction des mesures de sécurité liées à l'évolution sanitaire.



Une entente harmonieuse sur nos sentiers

Pendant la période de confinement, vous aurez remarqué, si vous vous êtes promenés, que les sentiers de Chaumont-Gistoux ont été fort parcourus. Avec des conséquences positives (e.a. l'assise de la plupart des sentiers est bien marquée, beaucoup d'habitants ont découvert le grand réseau existant dans notre commune) et négatives (e.a. pique-nique et rassemblement dans des propriétés privées longeant les sentiers, vélos et motos à des endroits insolites et dangereux au milieu des troupeaux de vaches, feux dans les bois).

Personne n'ignore que l'entente entre propriétaires et marcheurs n'est pas toujours au beau fixe. Il y a heureusement de belles initiatives. Nous en avons choisi deux aujourd'hui.



Des exemples à suivre?



A Dion-le-Mont, en remontant le S31 (Sentier Montagne de la vieille église) qui commence par un escalier au bas de la Rue des 4 carrés, vous remarquerez un arrangement bien sympathique de la part des propriétaires. Dans le but d'éviter que leur chien ne s'échappe (parce que les marcheurs oublient parfois de refermer la barrière), ils ont créé un parcours alternatif qui permet de contourner l'assise officielle (toujours accessible). Comme vous le voyez sur les photos, il est bien entretenu, clairement balisé et bucolique.



LETELLIER Christine

Infirmière à domicile
Conventionnée toutes mutuelles

*une qualité de soins
au service du patient*

Uniquement sur l'entité de Chaumont-Gistoux
0495/23 54 69



TRAITEUR / BOUCHERIE
CHARCUTERIE / FROMAGERIE
SANDWICHERIE
EPICERIE FINE

Tél: 010/60.42.48

Chaussée de Huy, 221 - 1325 CHAUMONT-GISTOUX
info@traiteurbarras.be
www.traiteurbarras.be



LA BARDANE S.C.R.L.
Rue de l'Eglise, 41
1325 Corroy-Le-Grand
Tél : 010 65 91 19
info@labardane.be

Etude, création & entretien de jardins



Bijouterie, Horlogerie, Ethique
Créez vous même vos alliances
dans notre atelier de bijouterie



Chée de Huy 191 • 1325 Chaumont-Gistoux • 010 22 70 40
info@joaillier-privé.be • www.joaillier-privé.be



Soins à domicile

Agréés toutes mutuelles

CHAUMONT GISTOUX



DESHAYES Kathleen 0498/46 91 84
LONGUEVILLE Sarah 0473/57 46 19

Soins à Chaumont-Gistoux, Walhain St-Paul
Grez-Doiceau & Incourt

ETS CHOPPIN

Chée de Huy, 98
1325 DION-VALMONT
Tél.: 010.68.92.50
Fax : 010.68.95.90



BIERES
EAUX - VINS
LIMONADES
ALCOOLS

Ouvert du mardi au vendredi de 14 à 18h30,
samedi de 9 à 13h • Fermé le lundi



Un autre exemple à Vieusart, rue de Mèves : le S43, le petit sentier qui part à gauche de la maison n°56 et qui permet de rejoindre le bois de Villers était encombré de ronces et autres végétations qui rendait le passage quasi impossible. Le riverain de la maison a entièrement nettoyé ce sentier sur toute sa longueur !

Ces exemples ne sont pas uniques à Chaumont-Gistoux ; ils nous donnent de l'espoir ... un jour, il n'y aura plus de sentiers obstrués !

Merci à ces riverains et aux autres qui trouvent un moyen de sauvegarder leur intimité et la présence d'une servitude publique.

Merci aux agriculteurs qui, lors de leurs labours, laissent un passage bien délimité et confortable sur la servitude publique qui traverse ou longe leur champ.

Merci aux promeneurs qui ne s'écartent pas de l'assise des sentiers et qui ne laissent traîner aucun déchet.

L'entente harmonieuse est possible avec un peu d'effort de chaque côté !

Pour le Groupe Sentiers,
Monique MILGROM et Greet VANDENBERG

Roseraie communale

Si vous avez déjà visité le site de la roseraie, vous aurez remarqué sa biodiversité : depuis sa création par Ivan Louette, les rosiers vivent en très bon voisinage avec un tas de plantes sauvages et horticoles. Pour vous permettre de mieux apprendre à connaître cet endroit, **les Amis de la Roseraie** vous proposent, au cours des prochains bulletins Amalgame de petites fiches sommaires. Elles sont destinées à des visiteurs qui voudraient recevoir quelques informations de base sur les roses/rosiers et les plantes rencontrées sur ce site.

Voici la première double fiche.

1. La plantation d'un rosier

Si vous comptez acheter un rosier, vous serez peut-être intéressé par quelques conseils pour le planter avec le plus de chances de réussite

- ▶ Les rosiers se développent le mieux dans une terre argileuse. Une terre sablonneuse peut être améliorée en y ajoutant du compost et/ou de la bentonite. Vous pouvez améliorer les sols lourds en y ajoutant du sable et du compost. Vous utiliserez le mélange pour planter le rosier.
- ▶ Arroser les plants en pot avec un arrosoir ou plonger le pot entier dans un seau d'eau jusqu'à ce qu'il ne remonte plus de bulles à la surface.
- ▶ Creuser un trou profond et large en fonction des racines et aérer le sol en profondeur.
- ▶ Vous pouvez dégager un peu le chignon des racines des plantes qui sont déjà bien enracinées dans leur pot. Pour les rosiers qui sont mis en pot cette année, il faut veiller à ne pas abîmer les racines et conserver la motte intacte.
- ▶ Le greffon (le nœud où les racines et les branches se rejoignent ou le lieu de la greffe) doit être planté 3 à 5 cm dans le sol.
- ▶ Bien appuyer autour avec le pied pour tasser la terre. Arroser abondamment : immédiatement après la plantation et durant les 5 semaines qui suivent. Mieux vaut arroser beaucoup une fois par semaine pour laisser pénétrer l'eau jusqu'aux racines que de petites quantités fréquemment.
- ▶ Si vous souhaitez avoir un rosier florifère, il faut bien le nourrir. La meilleure manière est de lui apporter du fumier de bovins au pied en novembre. Bêcher et enfouir ce qui reste au printemps.

En mars, apporter de l'engrais organique pour rosiers : 150gr/m² que vous déposerez au pied du plant. En juin, juillet et août vous pouvez encore rajouter 50gr/m². Éviter de donner de l'engrais à partir de la mi-septembre car ceci conduirait à une pousse excessive du plant, dangereuse en hiver. Les plants doivent avoir suffisamment de temps pour se préparer aux froids hivernaux.

Source : lens Roses- Oudenbourg/
www.lens-roses.com



2. La prêle

Nous remercions les membres des CNB (Cercles des Naturalistes de Belgique) qui nous ont aidés à répertorier les plantes indigènes lors d'une visite le 9 juin 2020.

Si nous avons choisi de parler de la prêle cette fois-ci, c'est parce que cette plante élégante aux tiges aériennes envahit en ce moment une grande partie des parterres, particulièrement dans le fond moins ordonné du site, au pied des rosiers formant l'allée à l'arrière de la Roseraie.

En référence à la Flore Bleue (Nouvelle flore de la Belgique, du nord du Luxembourg, du nord de la France et des régions voisines – Ph. Lambinon et Filip Verloove), il existe 8 espèces de prêles (équisétacées). Elles font partie de l'embranchement des Ptérydophytes qui, comme les fougères, ne portent pas de fleurs ni de graines, mais des spores. Les prêles étaient très nombreuses au Carbonifère et sont d'ailleurs à l'origine des gisements de houille.

Celles que vous trouverez dans la roseraie sont la prêle des champs (*Equisetum arvense* à rameaux pleins) et la prêle des eaux (*Equisetum fluviatile* à rameaux creux).

Nous n'aborderons pas ici les vertus thérapeutiques de cette plante mais plutôt son utilisation pratique. Nous attirons votre attention sur 2 utilisations de la prêle :

- ▶ Faites comme les scouts qui utilisent ces plantes rugueuses pour récurer fort efficacement leur gamelle avec un peu de terre au lieu de détergent : un vrai petit tampon Jex !
- ▶ Les prêles sont des plantes indicatrices qui montrent un manque de silice dans le sol. C'est pourquoi certains jardiniers utilisent un mulch de prêles bien sèches et mortes (ne pas les sécher en tas mais séparément) pour améliorer le sol.



Le travail n'étant jamais terminé dans un endroit naturel, nous avons besoin sans cesse de bras supplémentaires. Si vous avez la bonne idée de venir nous aider pour les chantiers d'entretien, voici les détails pratiques :

Venez nous rejoindre entre 14h et 17h au 2, rue Colleau à Gistoux (à côté du parking de la maison communale) le 4^e samedi du mois c'est-à-dire les 26 septembre, 24 octobre et 28 novembre.

Aucune compétence particulière n'est requise, les outils sont fournis (mais certains préfèrent utiliser leurs gants et sécateur), une heure suffit déjà, et un goûter vous attend en fin de chantier.

Rejoignez également notre page Facebook pour être au courant de notre actualité et partagez- la pour nous aider à étoffer la participation citoyenne! <https://www.facebook.com/RoseraieChaumontGistoux?fref=ts>

Contacts pour info :

micheline.bone@skynet.be ou monique@milgrom.be

La roseraie est désormais interdite aux chiens

▶ Conformément à l'article 68 du Règlement Général de Police :

« §6. Excepté les chiens pour non-voyant et les chiens d'assistance, il est interdit à toute personne d'introduire un animal quelconque dans les lieux publics où l'accès lui est interdit légalement ou par un règlement intérieur affiché à l'entrée ou par des écriteaux ou pictogrammes.

Pourquoi en sommes-nous arrivés là ?

Tout le monde n'a malheureusement pas compris l'intérêt évident d'utiliser des sacs en plastique pour ramasser les déjections canines sur le site de la roseraie.

Nous sommes désolés que cette mesure d'interdiction pénalise aussi les citoyens qui ont répondu positivement à nos appels.



Les Amis de la Roseraie

Repair Café



Après 6 mois d'arrêt forcé, le Repair café de Chaumont Gistoux est de retour !

Samedi 12 septembre 2020 de 9h30 à 12h30 à la Ferme Braibant de Corroy-le-Grand

Attention, compte tenu des événements et pour garantir le bon déroulement du Repair café, nous nous sommes adaptés : les ateliers ne peuvent pas s'improviser, ils se feront uniquement sur rendez-vous (20 personnes maximum durant les 3 heures). Prendre contact **à partir du mardi 01/09/2020** au 0477/60.84.16 – André CUSTERS



I Belge sur 10 en difficulté de lecture et écriture



Lire et Ecrire
Brabant wallon

Chaumont-Gistoux.

Chaque année, plusieurs apprenant.es viennent y apprendre à lire et à écrire gratuitement, mais pas seulement : les formateurs leur proposent également des ateliers et activités variés. L'objectif est d'aller plus loin que l'apprentissage en tant que tel : il s'agit de valoriser ces personnes qui vivent souvent leur situation comme une « honte ». Car si 1/10 de la population belge est dans le même cas, l'illettrisme reste quand même un tabou. Des actions sont alors mises en œuvre pour leur (re)donner confiance : par exemple à Perwez, des professionnels sont invités à venir parler de leur métier, mais sont soutenus par un.e apprenant.e qui possède également des connaissances dans le domaine concerné. Cela leur permet de partager leurs savoirs, de rencontrer des personnes de métier et de déboucher sur un contact, voire une opportunité d'emploi. Car ne pas savoir lire et écrire reste un frein pour s'insérer dans la société : comment trouver un emploi quand on ne sait pas rédiger un CV ? Comment aider ses enfants à l'école quand on ne sait pas lire les consignes d'un devoir ? Comment accéder à la culture quand la plupart des musées présentent des explications inscrites sur des panneaux ?

Lire et Ecrire Brabant wallon, en plus d'offrir des formations en alphabétisation, sensibilise à l'illettrisme et à sa prise en compte par les pouvoirs politiques et par le « grand public » comme par exemple à l'occasion de la **Journée Internationale de l'alphabétisation**

Malgré l'école obligatoire et le fait que la Belgique est dite « développée », 1 adulte sur 10 rencontre pourtant des difficultés pour lire et écrire dans notre pays. Face à ce constat, **Lire et Ecrire Brabant wallon** propose des centres de formation en alphabétisation à travers toute la Province, comme à Ottignies-Louvain-La-Neuve et à Perwez, proches de

(8 septembre). Car connaître la problématique est déjà un premier pas vers une meilleure compréhension et inclusion des adultes en situation d'analphabétisme.

Envie d'en savoir plus ?

Tél : 0499/69.68.68

site web : <https://www.lire-et-ecrire.be/brabantwallon>

APPRENDRE À LIRE ET ÉCRIRE QUAND ON EST ADULTE, C'EST POSSIBLE !

Lire et Ecrire Brabant wallon propose des formations GRATUITES en alphabétisation partout dans la Province* !

*A BRAINE-L'ALLEUD, COURT-SAINT-ETIENNE, GENAPPE, TUBIZE, NIVELLES, OTTIGNIES-LOUVAIN-LA-NEUVE, PERWEZ.

CONTACTEZ-NOUS
0499 69 68 68

FORMATIONS POSSIBLES

- Remise à niveau en français
- Remise à niveau en mathématiques
- Alpha oral, pour les personnes non-francophones
- Projets professionnels ou particuliers
- Culture, citoyenneté
- Nouvelles technologies
- Aide au permis de conduire théorique

Avec le soutien de

Lire et Ecrire Brabant wallon ASBL - © Institut des Auteurs - 1400 NIVELLES 7 - 047 61 01 01 - Numéro d'urgence 434862344 - Rue de la République 1 - 1300 BRUXELLES - 020 20 20 20 - 020 20 20 20

Le Kiosque



Chaussée de Huy 180 (en face de la poste)
1325 Chaumont-Gistoux

010/68 92 81

Librairielekiosque@skynet.be

Sur Facebook @kiosque.chaumont.gistoux

- PRESSE • DEVELOPPEMENT PHOTO • LOTTO •
- UPS, DPD & DHL • PRESSING • PAPETERIE •
- LIVRES (commandez vos livres ici) •
- PHOTOCOPIE, FAX, SCAN & MAIL •

Showroom

carrelages,
menuiserie intérieure,
sanitaires et peintures

BigMat

BIEN PLUS QUE DES MATÉRIAUX

BELMECO SA

1390 Grez-Doiceau
Chaussée de Wavre, 362
T +32 (0)10/84.15.28



f Showroom Bigmat Grez-Doiceau
showroom@bigmatgrezdoiceau.be
www.bigmatgrez.be

VÉTÉRINAIRES

JUPSIN & HERNALSTEENS



Petits animaux & Chevaux

Traitement par laser de 4^e génération

Rue Peumont 2A • 1325 Chaumont-Gistoux

M. JUPSIN

0475 81 68 08

marc.jupsin@gmail.com

A. HERNALSTEENS

0477 27 60 41

anne.hernalsteens@gmail.com



Expertise environnementale

Covid 19 : désinfection préventive ou curative
des lieux de vie et de travail

Amiante : Identification, analyse en laboratoire
et gestion de la présence d'amiante

Rue du Gros Médart 6 • 1325 Chaumont-Gistoux

Tél.: +32 (0)491 73 28 55 • E-mail: rugi@live.be

Investir ?

Avec votre **conseiller**
en investissement
personnel,
évidemment.



En savoir plus sur nos solutions ?

Rendez-vous dans notre agence

Argenta de Wavre

Rue de Namur 30-32 – 1300 Wavre

010 24 15 46 – wavre@argenta.be

Bruyninckx OC Sprl

FSMA110877 cAcB – RPM Nivelles

N°E 0847 334 689



Boabop Théâtre

Vous avez envie d'aller au **concert** ou de découvrir une **pièce de théâtre** après un bon repas près de chez vous et dans une ambiance de café-théâtre ? Vous pouvez dès à présent réserver vos places sur le site web du Boabop (www.boabop.org). En raison des mesures sanitaires actuellement en vigueur, le nombre de places disponibles est limité. Les bénéfices de ces soirées sont intégralement versés aux artistes.

► Au programme du premier trimestre 2020-2021 :

1. 3 octobre : Fleuve

Un conte électro où se mêlent l'intime, le politique et le poétique. Une histoire puissante, enveloppée d'un univers sonore entre élégance et hautes tensions. Aux abords d'une forêt, il y avait des femmes. Elles vivaient entre elles. Au milieu de ces femmes, il y avait Milie. Milie, c'était « Celle-qui-se-fondait-si-bien-dans-l-décor-qu'on-la-voyait-même-pas ». Peut-on aller à contre-courant quand on a pris l'habitude de ne pas faire de vagues ?

2. 24 octobre : Unfixed

Soirée jazz avec 3 superbes musiciens Johan DUPONT au piano, Steve HOUBEN au saxo et Stephan POUGIN aux percussions

3. 28 novembre : Rosa

Il y a trois ans, naissait ROSA réunissant sous le nom de cette fleur emblématique quatre artistes, musiciens d'horizons multiples, mus par l'envie de mêler leurs univers pour jouer ensemble une musique invitant au partage et à la poésie.

Stéphanie Scultore : Chant, compositions, textes
Matteo Carola : Guitare/cavaquinho/chant
Mathieu Robert : Saxophone soprano
Falk Schrauwen : Percussions

Nous encourageons la mobilité douce. Apéro offert à ceux dont on ne voit pas la voiture.

Nos activités sont organisées avec le soutien de la Communauté française et de la Province du Brabant wallon.

Isabelle et Luc

Le Boabop Théâtre est une association sans but lucratif accueillie par Isabelle et Luc, un couple de quinquagénaires de Vieusart qui ont souhaité, au départ de leurs enfants, créer dans leur salon un lieu de rencontre pour les voisins et amis.

Découvrez gratuitement le tango argentin à Chaumont Gistoux



Le tango a cela de merveilleux qu'il est accessible à tout un chacun !

Vous avez envie de vous plonger dans la magie de cette danse à deux ?

Nous redémarrons avec joie une nouvelle saison de Tango Argentin à Chaumont-Gistoux et pour débiter en beauté, nous vous proposons **trois initiations gratuites** destinées aux personnes n'ayant jamais dansé le tango :

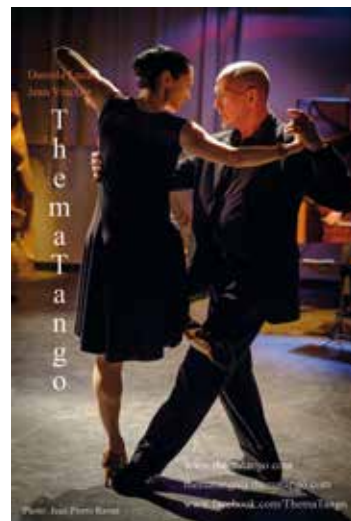
- Jeudis 10 et 17 septembre de 19h30 à 20h15 au Boabop Théâtre, rue du Fraignat 18 à Vieusart
- Dimanche 20 septembre de 15h30 à 16h30 à l'Espace Perez, rue du Village 5 à Dion-le-Mont.

Nous danserons en respectant toutes les consignes de sécurité, les changements de partenaire n'auront pas lieu et le nombre de couples participants sera limité.

L'inscription est obligatoire, réservez donc votre place sans tarder.

Infos et inscription : thematango@thematango.com ou par téléphone au 0475/92.00.70.

Si vous souhaitez continuer l'aventure tango avec nous, rejoignez nos cours hebdomadaires, qui débiteront au Boabop le jeudi 24 septembre.



Au plaisir de partager notre passion,
Daniela LUCÁ & Jean VINCLAIR
www.thematango.com

Cours de country et line dance

A partir du 15 septembre prochain, cours de Country et Line dance pour seniors le mardi soir à l'Espace Perez, rue du Village 5 à Dion-Valmont.

- Cours débutants – initiation premiers pas de 18h à 19h et
- Cours débutants / confirmés de 19h15 à 20h45.

Contact et renseignements : danylarafale@gmail.com

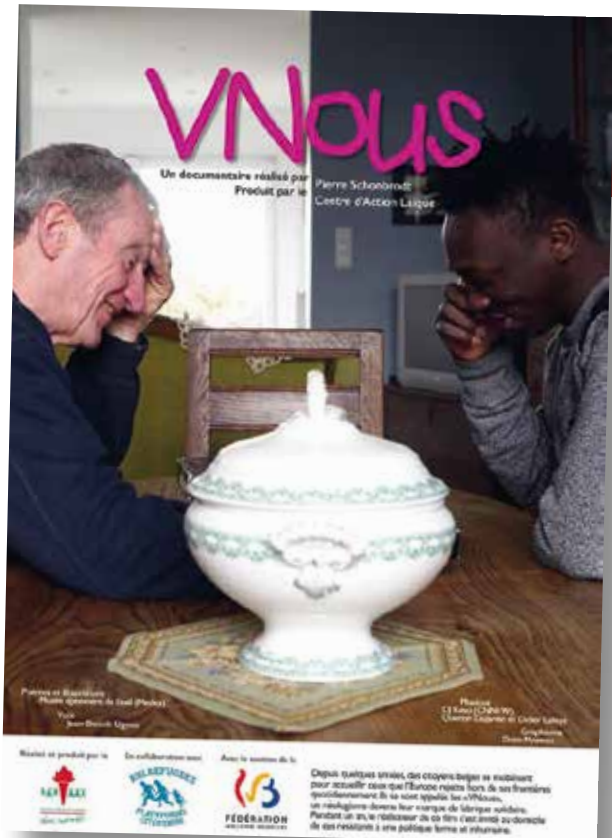


« VNOUS », le film : projection et débat

Chaumont-Gistoux, en tant que commune hospitalière, et le Centre culturel vous invitent à la projection de « V(N)OUS », un documentaire réalisé par le Centre d'Action Laïque et consacré aux hébergeurs de migrants. La projection sera suivie d'un débat en présence du réalisateur.

« VNous », néologisme, fait référence aux citoyens belges qui se mobilisent pour accueillir ceux que l'Europe rejette hors de ses frontières quotidiennement. Pendant un an, Pierre Schonbrodt, réalisateur pour le Centre d'Action Laïque s'est invité au domicile d'hébergeurs. Résultat : un grand saut dans un univers terriblement émouvant, éblouissant d'humanisme.

Nous vous donnons rendez-vous le **mercredi 21 octobre à 20h** à l'Espace Perez (Rue du Village 5). Inscription obligatoire : culture@chaumont-gistoux.be – 0476/80.34.65 <https://www.facebook.com/Vnousfilm/>



Vos clés pour libérer Raïf Badawi

Le 9 janvier 2015, Raïf Badawi, jeune blogueur saoudien, recevait en public, sur une place de Djedda, 50 coups de bâton. Cette flagellation faisait partie d'une condamnation à 10 ans de prison et 1000 coups de fouets pour « insulte à l'Islam » en réalité pour avoir créé un forum en ligne dédié au débat public. Les autres flagellations ont été reportées, initialement pour raisons médicales, ensuite pour des raisons inconnues.

Pour réclamer sa libération et celle d'autres prisonniers d'opinion saoudiens, Amnesty International récolte un maximum de **vieilles clés**. Elles seront envoyées aux autorités saoudiennes au mois de novembre, en prélude à la réunion du G20 qui se déroulera en décembre dans leur pays. Les projecteurs orientés vers l'Arabie saoudite sont le bon moment d'y réclamer le respect des droits humains.

Si vous retrouvez des clés dont vous n'avez plus l'usage, déposez-les avant le 6 novembre à l'accueil de la Maison communale ou du CPAS ou contactez-nous (respgr192@amnestyinternational.be) ; nous leur donnerons une deuxième vie. Et à Raïf, aussi!



**AMNESTY
INTERNATIONAL**



Judo Club Chaumont-Gistoux & D.A. ASBL : Une nouvelle saison démarre !

Une nouvelle saison démarre ce mardi 1^{er} septembre 2020. Dès 4 ans, vous pourrez profiter de cours donnés par tranches d'âge par des moniteurs diplômés le mardi et/ou le jeudi au Centre sportif André Docquier.

La reprise de nos entraînements normaux en fin de saison fut, pour chacun, une belle réjouissance.

Les stages d'été furent quant à eux une belle réussite avec sur les deux semaines, 50 participants à chacune des échéances ! Tout simplement, merci pour votre confiance et votre enthousiasme !

Qui dit début de saison, dit objectifs, ils seront simples : passages de grades DAN, équipes d'interclubs hommes et dames, organisations internes telles que souper de club et rencontre pédagogique mais surtout un épanouissement et

une progression de chacun dans une ambiance familiale et conviviale avec une politique de « sport pour tous ».

Alors, si vous êtes, comme nous, convaincus que le Judo, c'est plus qu'un Sport, c'est une école de vie, rejoignez-nous !

Toutes les informations sur www.judochaumontgistoux.be et sur notre page Facebook !

Pour le club,
Henri-Nicolas RENDERS,
Président



Contacts :
judochaumontgistoux@gmail.com
0478/20.74.16 – 0478/41.50.81

Le Judo club Chaumont-Gistoux & D.A. ASBL est membre de l'ASBL Omnisports

Cours de tennis & activités sport de raquettes

Saison 2020-2021

30 semaines de cours de tennis, du 16 septembre 2020 à fin mai 2021 : 385€

Sports Raquettes formule Seniors, 20 h = 99 €/pers

- ▶ Petits groupes, par niveau et par âge
- ▶ + 25 ans d'expérience

▶ Au Centre Sportif A. Docquier (le Ronvau), tout près de chez vous

▶ **Matinée d'accueil : samedi 5 septembre de 10 à 12h**, au Centre sportif André Docquier

RONVAU RAQUETTES CLUB ASBL
www.kgtennis.be - 0478/63.48.50



Padel Tennis Ronvau Club

Le Padel prend ses marques à Chaumont Gistoux !

Depuis 2 ans déjà, le centre sportif du Ronvau s'est doté d'un terrain de padel, ce sport de raquettes qui nous vient tout droit d'Espagne, qui se joue à 4 et combine les techniques du tennis et du squash.

Un petit groupe de Chaumontois a décidé de **lancer un club de padel et de tennis**, histoire d'aider les joueurs amateurs à se rencontrer et à organiser des parties sur les terrains du centre sportif.

Nous partageons la volonté de créer une dynamique autour du centre sportif, un groupe ouvert à tous et des petits tournois entre nous, histoire de lier des liens.

Nous sommes convaincus que beaucoup de Chaumontois seront enthousiastes à l'idée de nous rejoindre une fois le club officiellement créé. Si c'est le cas, n'hésitez pas à nous envoyer vos coordonnées à l'adresse mail RonvauPTC@gmail.com et nous vous tiendrons informés du lancement des activités.

Thierry DUBOIS et Patrick DE CAT



Enfourchons tous nos vélos !

Les bouleversements climatiques devront faire partie des préoccupations de chaque citoyen responsable.

Çà et là, des actions se mettent en place, avec pour objectif de contribuer à agir contre le réchauffement climatique et diminuer les émissions de CO₂ (les gaz à effet de serre).

Voici un an que la charmante Natasha Vandenhove, habitante de notre commune, remue ciel et terre pour faire avancer son action. L'idée est simple et bien écologique : **inciter nos jeunes à aller à l'école à vélo!** Aux climato-sceptiques et à tous ceux qui feraient preuve d'ironie à son projet, Natasha rétorque que, peu importe, pédaler est bon pour la santé et pour la qualité de l'air. En outre, cela augmente l'autonomie de nos jeunes et diminue la charge des parents en termes de temps, de stress et d'argent !

Dans son combat, la sensibilisation et la participation des jeunes est cruciale. Natascha l'a bien compris. Une école «pilote» l'a suivie. Un petit groupe de jeunes bien sympathiques et dynamiques – «la green team vélo» dont bon nombre sont des habitants de Chaumont-Gistoux – ont en effet accepté de promouvoir le projet au Collège du Christ Roi d'Ottignies.

Un système de comptage/scannage des vélos est fin prêt, pour la rentrée, pour compter les vélos et la progression de la participation et, mettre les jeunes au défi ! Il pourra ainsi y avoir des concours au sein de l'école ou même entre les écoles. Plusieurs boulangeries de notre commune récompensent déjà tous les participants du lundi !

Dès septembre, les élèves du Collège pourront s'inscrire à une formation pratique et/ou mécanique, donnée par Pro vélo (Ottignies) : prendre sa place dans la circulation, réparer rapidement un pneu crevé ou resserrer les freins de son vélo ...

6 itinéraires pour un «vélo bus» ont été concoctés par la Green Team vélo en collaboration avec Pro vélo et le Gracq afin d'encadrer les plus jeunes par les aînés plus expérimentés.

Il semble que le projet soit si bien ficelé qu'il intéresse le cabinet de Philippe Henry, Vice-Président, Ministre du Climat, de l'Energie et de la Mobilité lequel recherche à promouvoir des alternatives à l'automobile au niveau de la mobilité scolaire. Le cabinet a d'ailleurs envoyé une lettre aux écoles fondamentales et secondaires de Wallonie pour qu'elles recommandent aux parents de privilégier les modes « actifs » (à pied ou en vélo) pour se rendre à l'école.

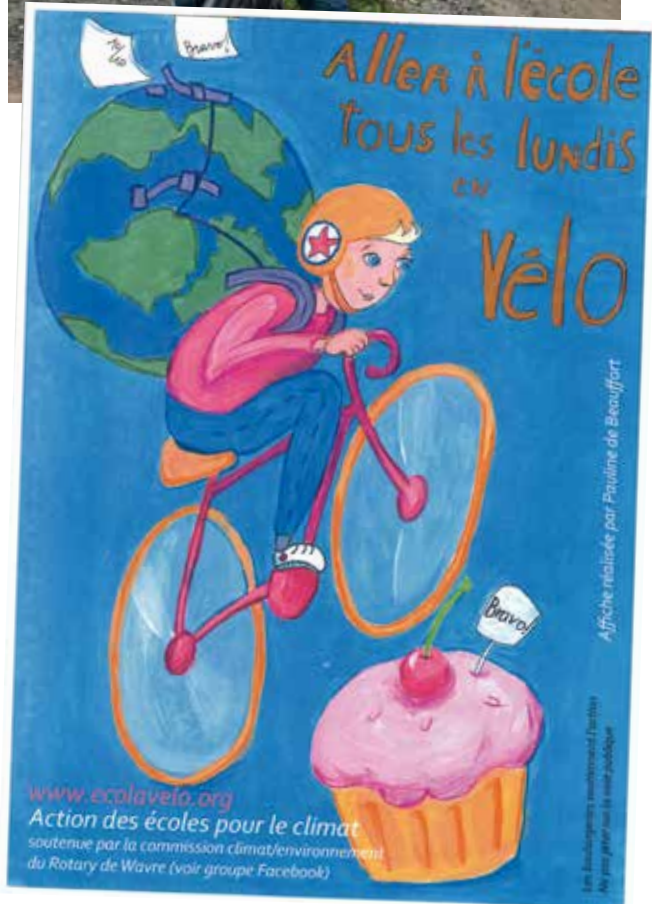
Bref, tout un projet et un petit groupe de fans de Natasha ... prêts à diversifier les tactiques pour sensibiliser et mobiliser

le plus grand nombre d'individus face au réchauffement climatique !

Natasha œuvre non seulement avec les membres de sa commission climat / environnement du Rotary club de Wavre mais aussi avec les citoyens interpellés par la problématique et qui veulent agir ... à bon entendeur, salut !

Envie d'en savoir plus ?

Anne Decamps
annedecamps@skynet.be - natavandenhove@gmail.com



Si vous aussi, vous souhaitez mettre en avant ou partager des informations, la Tribune libre vous est ouverte, sous réserve d'acceptation du Collège communal.

Le tram à Chaumont-Gistoux

Qui se souvient encore du tram à vapeur qui traversait Chaumont-Gistoux ?

Deux lignes mises en service par tronçon entre 1900 à 1904 parcouraient la commune venant de Wavre ou Jodoigne. Celle venant de Wavre traversait Longueville avant de rejoindre Incourt :

- ▶ Incourt – Courcelles (ligne 324) avec embranchement à Sart-Risbart vers Gembloux
- ▶ Incourt – Gembloux (ligne 327)

La première, venant de Sart-Risbart se dirigeait vers la Champ-taine, traversait la rue Collebrine en passant sur le pont au confluent du Train et du Ry du Pré Delcourt, arrivait à la Chaussée de Huy, déchargeait voyageurs et sacs postaux à la Poste (Café de la Poste) et gagnait ensuite Corroy et Chastre.

La deuxième traversait la Chaussée de Huy à hauteur de l'ancien restaurant «L'Écusson», au croisement avec la rue Saucis où un arrêt était prévu «Chez Béline», tenancière du café du même nom, pour se diriger ensuite vers Walhain et Gembloux.

Outre les passagers vers les écoles et les marchés de Wavre et Jodoigne, ce tram transportait le sable de nos carrières vers Courcelles pour alimenter les verreries de Charleroi, ainsi que du bois de mine, des betteraves sucrières pour les sucreries de Chastre, Wavre et Gembloux.

Au retour, c'étaient du charbon, des produits métalliques, de la chaux, du gravier, sans oublier les pulpes de betteraves.

Ces lignes furent supprimées durant la Guerre 14-18 afin d'éviter l'exploitation par les occupants allemands et remises en service de manière progressive à partir de 1920.

En 1936, le tram à vapeur fut remplacé par des autorails puis à nouveau interrompu pendant la Guerre 40-45 durant laquelle on revint à la vapeur.

La ligne vers Courcelles fut supprimée en 1953 pour les voyageurs et en 1959 pour les marchandises. Celle de Jodoigne-Gembloux fut quant à elle supprimée en 1958 pour les voyageurs et en 1959 pour les marchandises.

Robert HAULOTTE,
Président

Pour en savoir plus :

- ▶ F. CORNET, «A pied, à cheval, en tram, en bus», in Bulletin du Cercle Historique de dion et sa Région, n°4 et 5, 1990
- ▶ F. CORNET, «Reparlons de nos trams à vapeur», ibidem, n°18, 1995
- ▶ FR. GEORGES, «Wavre, Jodoigne, Balade Nostalgie et Passion, Ed.K, 2014

Toute information complémentaire étant la bienvenue, n'hésitez pas à nous en faire part par email, haulotterobert@gmail.com, ou par courrier postal, Cercle d'Histoire de Chaumont-Gistoux, rue d'Inchebroux 8, 1325 Chaumont-Gistoux.

Pour en savoir plus sur la vie du Cercle, être tenus au courant de nos activités et recevoir notre Bulletin trimestriel, faites-vous membres du Cercle en versant 15€ (cotisation annuelle familiale) au compte BE31 8776 7073 0155 du Cercle d'Histoire de Chaumont-Gistoux.

Le Cercle d'Histoire de Chaumont-Gistoux publiera en septembre l'ouvrage d'Yvan Capouet concernant le site du Michelsberg, occasion de faire connaissance avec ce site majeur de notre patrimoine communal, dont le titre est :

«Le site préhistorique du Michelsberg des Bruyères de Chaumont-Gistoux»

Ce travail, encouragé par les archéologues Nicolas Cauwe (auteur de l'introduction) et Dominique Bosquet, peut être réservé dès à présent en versant 15€ sur le compte du Cercle d'Histoire de Chaumont-Gistoux BE31 8776 7073 0155 avec mention «Michelsberg»



La boutique solidaire « Le Train » à Chaumont-Gistoux



Après une période un « peu » troublée, le Train reprend du service. Toutes les bénévoles seront heureuses de vous retrouver en cette rentrée de septembre.

Une boutique solidaire, c'est dans l'air du temps, c'est bon pour la planète et vous permet de belles économies.

Nous fonctionnons avec vos dons de vêtements (lavés, repassés, de saison), des chaussures propres et en très bon état (pas en fin de vie), des livres récents, des jeux complets, des articles de cuisine, des articles pour bébé, des bijoux, des déguisements, etc.

Nous n'acceptons plus les pièces dépareillées, sales, les électroménagers, le matériel électrique, les vieux livres, les pièces trop encombrantes (nous n'avons plus d'espace de stockage).

Venez acheter à bas prix de jolis vêtements (femme, homme, ado, enfant, bébé), des tissus pour la couture, des sacs, des livres scolaires. N'oubliez pas la déco (vases, bibelots) et les loisirs : jeux, puzzles, livres, jouets (adultes, enfants, ados),

verres, assiettes, cadres, nappes, etc. ou, tout simplement, vous faire plaisir. Tout le monde est le bienvenu.

N'hésitez plus, rendez-nous visite, vous ne le regretterez pas.

Vous soutiendrez l'ASBL EL AMANECER (<http://www.elamanece.be/>) à qui est reversé l'argent récolté pour donner un avenir aux enfants des rues de Bolivie.

Nous collaborons également avec le Pôle social afin de donner de la joie à tout le monde.

Où nous trouver : rue Zaine, 9 (arrière du bâtiment du Pôle social), parking à disposition.

Horaire : mercredi de 13h30 à 16h30
vendredi de 13h30 à 16h30
samedi de 10h à 12h

Personne de contact :

Anne DETOLLENAERE – 0460/94.41.73

Page Facebook :

Le Train (ASBL)/Boutique solidaire/Chaumont-Gistoux

Taxi-Seniors news...

C'est avec beaucoup de soulagement et de plaisir pour nos bénéficiaires mais aussi pour nous, qu'après 3 mois de confinement, Taxi Seniors a repris ses activités dans le respect des règles de sécurité et d'hygiène tant pour ses bénéficiaires que pour ses chauffeurs bénévoles.

Dans ce cadre, nous acceptons actuellement 2 courses maximales par jour, de quoi nous permettre de nettoyer la voiture entre deux déplacements.

D'autre part, **en novembre, doit avoir lieu notre traditionnelle soirée « bolo »** à la salle communale de Longueville. Compte tenu des mesures gouvernementales actuelles, nous ne pouvons accueillir qu'une quarantaine de convives (50 personnes maximum autorisées y compris les bénévoles présents). Nous envisageons donc la possibilité de proposer deux services (12h et 18h).

En collaboration avec l'administration communale, nous nous tenons au courant de l'évolution de la situation et des modifications éventuelles. Nous nous réservons bien entendu le droit d'annuler cet événement si nous jugeons ne pas être en mesure d'assurer un service respectant toutes les règles en usage.

Pour en savoir plus, nous vous invitons à nous suivre sur notre page FB taxi-seniors Chaumont-Gistoux Bonlez ou sur notre site www.taxi-seniors.sitewe.com qui sont mis à jour régulièrement.

Pour rappel, notre dispatching est ouvert tous les jours ouvrables entre 9h et 12h au numéro de téléphone suivant : **0479/690.980.**

Max MARTIN,
Président

► LES RENCONTRES DE GISTOUX

(Association fondée en 2000)

Se déroulent, à présent, dans la salle du CPAS : Rue Zaine 9 à Gistoux

Bienvenue à tous (plus particulièrement les seniors)
de 14h 15 à 18h 15, chaque premier et troisième lundi du mois
(sauf si le lundi est férié). Pas de réunion durant les mois de juillet et d'août.

Qu'y ferons-nous ?

► Dans un climat de cordialité :

- **PARLER** : français, anglais, néerlandais
- **JOUER** : cartes, échecs, scrabble, dames, rummikub ou autres jeux ...
- **ECOUTER ET CONVERSER**. Le tout accompagné d'une collation.

N-B : Les joueurs de cartes sont cordialement invités à se joindre à nous.

Pour tout renseignement : M. D. Clérin - Tél : 010/24.16.22

CROIX-ROUGE

Agenda des collectes de sang :

- ▶ **07/10/2020 16h – 20h30 :** Salle Perez – Rue du Village 5 à Dion-le-Mont
- ▶ **16/11/2020 16h – 20h30 :** Salle Perez – Rue du Village 5 à Dion-le-Mont

Maison Croix-Rouge Ardennes brabançonnaises :

- **Joseph JANDRAIN** Président – Gsm : 0476/20.42.00
- **Michel DEVREUX** Responsable à la promotion du don de sang – Tél. 010/68.04.89
- **Christian JACQUES** Location de matériel paramédical – Gsm : 0494/51.81.59
- **Pour tout renseignement :** mcr.ardennes-bw@croix-rouge.be

«Donneur de sang
grâce à toi, je revis»

PROCHAIN AMALGAME

Clôture des articles : 21 octobre 2020

Le prochain journal communal paraîtra à la fin du mois de **novembre 2020**.

Critères pour la publication d'un article dans l'Amalgame :

- ▶ Seuls les articles non commerciaux recevront une suite favorable.
- ▶ Article de maximum 1 page A4, photo(s) non comprise(s) en **format Word** (.doc ou .docx) **enregistré sous le nom de votre association!**
- ▶ Pas de texte dans le corps d'un email, **uniquement** en pièce jointe.
- ▶ Photo(s) en format .jpg de **minimum 1 Mo** (enregistrée(s) sous le nom de votre association).
- ▶ Logo(s) en format .jpg, .pdf, .ai ou .eps.
- ▶ **Adresse de contact** pour l'Amalgame exclusivement : **▲ amalgame@chaumont-gistoux.be ▲**
- ▶ Les articles seront publiés en fonction de la place disponible.

Pour des impératifs d'organisation, tout document qui nous parviendra après le 21 octobre 2020 ne pourra être pris en considération. Nous vous remercions pour votre compréhension.

Vous souhaitez être tenu informé de l'actualité et des événements de votre commune ?

➔ Inscrivez-vous à notre newsletter mensuelle!

Rendez-vous sur www.chaumont-gistoux.be
et cliquez sur  « Abonnement à la newsletter »

➔ Likez  notre page  « Commune de Chaumont-Gistoux »



MECANICMOTOS

MOTOS / SCOOTERS / QUADS / EQUIPEMENTS

AUDISE

BICYCLES

VELOS CITY / VTT / ELECTRIQUE / ENFANTS / COURSE / BMX



CHAUSSÉE DE HUY 390 / 1325 CHAUMONT-GISTOUX / 010 241 849

MECANICMOTOS.COM

AUDISEBICYCLES.BE

*Equipez-vous pour l'entretien
de la maison et du jardin!*

Automower 435 AWD
70% de pente ne lui font pas peur!



SPRL ATELIERS

Willems

- TONDEUSES
- TRONÇONNEUSES
- MOTOCULTEURS
- MINITRACTEURS
- DÉBROUSSAILLEUSES
- ENTRETIEN
- TOUTES MARQUES

Snapper Hi Vac :
un Classique!



A PARTIR de 179 €



Brouette électrique
100kg de charge utile

Rue des Frères Poels, 8 à 1325 Dion-Valmont
Tél. : 010.84.02.96 • E-mail : info@atelierswillems.be



JO BEAU
great in nature

Flymo

ISEKI

SNAPPER

Coppe

aires & jardins

Aménagements complets : piscines, terrasses, entrées, clôtures, plantations, pelouses



Rue Saucis, 9 - 1325 Chaumont-Gistoux - 010 68 88 68 - 0495 572 296



AD Chaumont

du **GOÛT** et
des **SAVEURS**...



Chaussée de Huy 312 • 1325 Chaumont-Gistoux • T. 010/68 08 08 F. 010/68 06 58
ouvert le lundi de 13h à 20h, du mardi au samedi de 8h30 à 20h00, le dimanche et jours fériés de 8h30 à 13h00